

Jean Séverine Knauth

COMMUNE DE WEITBRUCH

Réaménagement de la Salle Bartholdi à WEITBRUCH

TRAVAUX MODIFICATIFS ET SUPPLEMENTAIRES (PRIX EUROS H.T.)

LOT / MARCHÉ	DATE	N° DEVIS	DESIGNATION	MONTANT		DEMANDEUR		MOE	N°	AVENANT		TOTAL GLOBAL € H.T.
				ENTREPRISE	MOE	MO	F.M.			MONTANT	MONTANT	
1 MENUISERIES EXT. ALU. MEDER SAS	11/12/25	AV25120557	Fourniture et pose de 2 cylindres à molettes sur portes vitrées Est	275,00	275,00	275,00			01-1	275,00		34 437,00
				0,80%	0,80%	0,80%	0,00%	0,00%		0,80%	275,00	
sous-total MEDER SAS				1 800,00	1 800,00	1 800,00			02-1	1 800,00		13 025,50
Dépose des plinthes existantes et réfections plâtres (pos. 6.1)				16,03%	16,03%	16,03%	0,00%	0,00%			16,03%	
SEPPIC				1 800,00	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00			1 800,00	
sous-total SEPPIC				2 047,00	2 047,00	2 047,00			03-1	2 047,00		15 332,00
Adaptations et compléments meuble kitchenette				-100,00	-100,00	-100,00			03-1	-100,00		
Suppression adaptation placard technique (pos. 5.2)				14,55%	14,55%	14,55%	0,00%	0,00%			14,55%	
sous-total MENUISERIE ANDRES				1 947,00	1 947,00	1 947,00	0,00	0,00			1 947,00	
%				948,99	948,99	948,99			04-1	948,99		4 253,00
Mise en peinture 2 faces des 3 radiateurs existants				-949,00	-949,00	-949,00			04-1	-949,00		
Suppression du nettoyage de fin de chantier (pos. 4.1)				550,00	550,00	550,00			04-2	550,00		
Mise en peinture de la porte accès Handicapé				14,85%	14,85%	14,85%	0,00%	-25,63%			14,85%	
%				550,00	550,00	550,00	0,00	-949,00			550,00	
sous total PEINTURE STYLE				0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			0,00%	
C.D.R.E.				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	
sous total C.D.R.E.				7 814,00	7 814,00	7 814,00					7 814,00	
5 SOLS SOUPLES												
C.D.R.E.												
En attente devis												
6 ELECTRICITE / AUDIOVISUEL												
E.I.E.												
Plus et moins-values sur prestations électriques et audiovisuelles												
sous total E.I.E.				0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			0,00%	
%				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	
sous total E.I.E.				1 976,00	1 976,00	1 976,00			07-1	1 976,00		
7 CHAUFFAGE / VENTIL. / RAFFRAIC.				13,44%	13,44%	13,44%	0,00%	0,00%			13,44%	
16891				1 976,00	1 976,00	1 976,00	0,00	0,00			1 976,00	
CLIMAT EST				1 976,00	1 976,00	1 976,00	0,00	0,00			1 976,00	
%				5,26%	5,26%	5,26%	0,00%	-0,76%			5,26%	
sous-total CLIMAT EST				6 548,00	6 548,00	6 548,00	0,00	-949,00			6 548,00	
TOTAL				124 489,50	124 489,50	124 489,50					131 037,50	

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR DES
SEANCES D'EDUCATION CANINE**

Entre :

1 - La commune de WEITBRUCH

Représentée par M. Damien HENRION, son maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du conseil municipal,

Aussi nommé « La commune »

D'une part,

Et :

2 – Patrice EHLENBERGER et Yann EHLENBERGER-FERHAT

Educateurs canin professionnels

Habitant 13 rue de la Chaux à Weitbruch

Aussi nommé « Les bénéficiaires »

IL A ETE CONVENU ET ARRETÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – DÉSIGNATION DU TERRAIN

La commune de Weitbruch met à disposition du bénéficiaire une zone de 500 m² située sur la parcelle 379 section 25, à côté du Millénium.





ARTICLE 2 – OBJET DE LA CONVENTION

Les bénéficiaires utiliseront le bien objet de la présente convention pour :

- la tenue de séances collectives gratuites d'éducation canine pour les habitants de Weitbruch avec leur chien
- la tenue de stages de sensibilisation pour prévenir les incivilités
- des séances de dressage et ateliers

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie pour une durée d'une année, renouvelable 2 fois.

Un point d'étape annuel sera effectué pour évoquer les éventuelles modifications ou prolongation à apporter à celle-ci.

ARTICLE 4 – LOYER

Le tarif de location du terrain par la commune est de 250€/an, payable en avance à la date anniversaire.

ARTICLE 5 – OBJECTIFS DE LA CONVENTION

M. Patrice Ehlenberger et Yann Ehlenberger-Ferhat sont éducateurs canins. Ils proposent la mise en place d'un partenariat avec la commune de Weitbruch pour :

- - favoriser le vivre-ensemble
- - prévenir les incivilités canines
- - favoriser la cohésion citoyenne autour du lien homme-animal

A cet effet, le partenariat comprend :

- des séances collectives gratuites
- des stages de sensibilisation pour prévenir les incivilités

La suite de cette initiative peut être la création d'une association canine affilié à la SCC (Société Centrale Canine) à Weitbruch, comme à Haguenau, Drusenheim ou Wissembourg. Cette association permettra un ancrage sur le long-terme et une implication citoyenne plus large via :

- l'organisation régulière de cours, ateliers et animations canines
- L'encadrement des activités d'éducation, de sociabilisation et de sensibilisation
- la création d'un lieu de rassemblement autour des thématiques canines pour l'ensemble des habitants de la CCBZ
- l'organisation d'évènements reconnus par la SCC (brevets, rencontres sportives, tests de comportement, ...)

ARTICLE 6 – UTILISATION DU TERRAIN

Concernant l'aménagement du terrain :

La pose d'une clôture amovible est autorisée.

Concernant le respect de l'environnement :

Le terrain devra être rendu dans le même état à la fin des séances, avec en particulier la reprise des éventuels déchets. Le terrain ne dispose pas de poubelles.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

Le bénéficiaire de la convention devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour n'apporter aucun trouble autre que les troubles normaux, résultant de la nature et de la destination de l'activité, dans le souci de ne pas gêner le voisinage.

Les activités pourront être restreintes voire annulées à la demande de la commune, en particulier lors d'évènements qui ont lieu au Millenium de Weitbruch ou lors des battues de chasse.

Toute manifestation ou organisation d'évènement différente de l'objet de la convention est soumise à l'autorisation de la commune de Weitbruch.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DE LA COMMUNE

L'entretien du terrain et en particulier les tontes sont à charge des bénéficiaires.

La commune précise que le terrain ne dispose pas d'éclairage.

ARTICLE 9 – ASSURANCES

Les signataires font leur affaire de l'assurance leur incombant pour cette mise à disposition, chacun pour sa partie. Les bénéficiaires fourniront une RC pour les activités exercées sur le terrain avant la signature du bail.

ARTICLE 10 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La résiliation anticipée de la convention pourra être prononcée à tout moment par dénonciation par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, un mois avant la date de résiliation souhaitée.

Par ailleurs, la Commune pourra résilier unilatéralement sous quinzaine et sans indemnité ladite convention dans le cas où les bénéficiaires ne respectaient pas leurs obligations.

Si les activités d'éducation canine cessent, la convention sera résiliée de plein droit et sans indemnité.

ARTICLE 11 – DÉCLARATION - FORMALITÉ

La Commune déclare que le terrain, objet de la présente convention, est libre de toute location ou occupation.

ARTICLE 12 – ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

Commune Weitbruch, 2A Rue de l'Eglise 67500 WEITBRUCH.

Fait à Weitbruch, le **10 FEV. 2026**

Damien HENRION,



Maire de Weitbruch

Patrice Ehlenberger

Educateur canin

Yann Ehlenberger-Ferhat

Educateur canin

COMMUNE DE WEITBRUCH

Compte Financier Unique 2025 - Budget primitif 2026

Note de présentation brève et synthétique

Article L. 1612-35 du CGCT – Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

Cadre général

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Cette note a pour objectif de permettre aux citoyens de saisir les enjeux liés au budget primitif et au Compte Financier Unique (CFU) à travers une présentation succincte des informations essentielles contenues dans ces documents budgétaires

1. Eléments du contexte

L'année 2026 est une année de renouvellement du conseil municipal (15 et 22 mars). La date limite de vote du BP est le 30 avril 2026.

Le CFU 2025 et Le budget primitif 2026 sont présentés au conseil municipal le 19 février 2026 pour le vote.

Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 12 décembre 2025.

2. Priorité du budget

Il a été établi avec la volonté :

- De poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services
- De ne pas augmenter la pression fiscale
- De contenir la dette en n'ayant pas recours à l'emprunt
- De mobiliser des subventions auprès des différentes instances (Etat, Région, CeA, CCBZ, ... chaque fois que possible.

3. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

La commune a un budget annexe, celui du CCAS

EN 2025 le CFU est clôturé pour la section de fonctionnement à

Dépenses : 15 336 €

Recettes : 15 000 € + excédent de fonctionnement reporté de 2024 : 7 733 € = 22 733 €

Soit un excédent de fonctionnement de 7 397 €

La section d'investissement est à zéro et il n'y a pas de personnel rémunéré par le CCAS.

Pour le budget primitif 2026, les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 22 597 €

Le montant du budget consolidé est le montant du budget principal + celui du CCAS.

4. Ressources et charges de la section de fonctionnement :

En 2025 comme les années précédentes, les charges de fonctionnement sont très contenues et relativement stables : 1 718 710 €.

Par rapport à 2021, elles ont augmenté de 6,26 % (101 000€) malgré l'inflation et l'augmentation considérable du coût de l'énergie.

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 2 186 266 €, suivent la même évolution sur cette même période, elles augmentent de 7,27 % (148 000 €).

En 2025, le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de 467.555 €.

Pour 2026, le budget primitif est de 2 100 000 €, soit 96,11 % par rapport au Budget primitif 2025, toujours dans un souci de maîtrise des dépenses.

5. Ressources et charges de la section d'investissement :

En 2025, la commune a encaissé le solde de la vente des terrains pour le lotissement *Sandgrub* de 957 075 €. Ces fonds sont mis en réserve pour des investissements futurs.

Les dépenses d'investissement ont été limitées en 2025 (chapitre 21 : 189 424 €).

Le CFU fait apparaître un excédent d'investissement de 507 236 €.

6. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et le niveau d'épargne nette

En 2025, la CAF brute d'un montant de 467 555 € est supérieure à 2024 (451 425 €).

La CAF nette s'élève à 58 131 €.

Calcul de la CAF nette : l'épargne brute (467 555) moins le capital des emprunts (169 424 €) et des crédits relais (240 000 €) remboursés.

7. Niveau d'endettement de la commune

Au 1^{er} janvier 2026, la dette en capital s'élève à 2 575 861 € soit 939 € / habitant*

Moyenne des communes de la même strate au 1^{er} janvier 2024 : 652 € / hab.

Au 1^{er} janvier 2026, le montant de l'annuité s'élève à 199 720 € (171 124 € de capital et 28 596 € d'intérêts). En 2025, il s'élevait à 200 389 €.

Au 1^{er} janvier 2026, la commune n'a pas de ligne de trésorerie ni de crédit relais en cours.

*population légale au 01/01/2026 : 2 741 habitants

8. Capacité de désendettement

Formule de calcul : encours de la dette divisée par la CAF brute :

$2\,575\,861 / 467\,555 = 5,51$.

Ce taux indique le nombre d'année théorique que la commune aurait à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de sa capacité d'autofinancement.

Le seuil de 10 ans est critique et doit être surveillé.

9. Niveau des taux d'imposition

Nature de la taxe	Commune de la CCBZ en 2025		Moyenne des communes de la strate dans le département en 2024	Weitbruch en 2025
	Taux minimum	Taux maximum		
TFB	19,08%	29,33 %	24,39 %	24,81 %
TFNB	19,28 %	61,87 %	45,43 %	46,81 %
CFE	15,13 %	21,07 %	16,23 %	20,91 %
TH	12,31 %	20,10 %	15,96 %	17,05 %

10. Principaux ratios du BP 2026 et du CFU 2025 *

- Dépenses réelles de fonctionnement /population : 702,09 € **622,80 €**
- Recettes réelles de fonctionnement /population : 766,14 € **792,70 €**
- Dépenses d'équipement brut /population : 974,89 €
- Encours de la dette /population : 939,75 € **995,39 €**
- Dotation globale de fonctionnement / population : 175,12 € **173,21 €**
- Dépenses de personnel /dépenses réelles de fonctionnement : 33,88 % **35%**
- Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 99,93 % **87 %**
- Dépenses d'équipement brut /recettes réelles de fonctionnement : 127,25 %
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 122,66 % **126 %**
- Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement : 8,36 % **22%**
- Produit des impositions directes/population : 414,09 **406,40 €**

*population légale au 01/01/2025 : 2758 habitants

11. Effectifs de la collectivité

Au 1^{er} janvier 2026, la commune compte

- 11 agents titulaires :

3 administratifs (TC), 4 service technique (TC), 2 service technique (nettoyage des locaux) (TNC), 2 ATSEM (TNC)

- 3 agents sous contrat de droit privé :

2 contrats d'apprentissage à l'école maternelle, 1 contrat aidé (fin le 02/02/2026)

En 2025 la charge de personnel était de 215 €/habitant.

En 2024, elle était de 206 €/habitant, la moyenne départementale est de 307 €/habitant.

Fait à Weitbruch, le 5 février 2026

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Fonctionnement		Total cumulé
	A		1 714 640,61	2 185 100,00		3 899 740,61
Recettes	B	Prévision budgétaire totale	1 472 959,69	2 186 266,19		3 659 225,88
	C	Recettes réalisées (1)	0,00	0,00		0,00
	D	Restes à réaliser	1 369 862,49	2 185 100,00		3 554 962,49
Dépenses	E	Autorisation budgétaire totale	620 945,06	1 718 710,75		2 339 655,81
	F	Dépenses réalisées (1)	127 446,28	0,00		127 446,28
	G = B - E	Restes à réaliser	852 014,63	467 555,44		1 319 570,07
Différences entre les titres et les mandats	H	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-344 778,12	0,00		-344 778,12
Résultats antérieurs reportés	G + H	Résultats antérieurs reportés (+/-)	507 236,51	467 555,44		974 791,95
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	I = C - F	Excédent /déficit	-127 446,28	0,00		-127 446,28
Différence entre les restes à réaliser	G + H + I	Restes à réaliser (+/-)	379 790,23	467 555,44		847 345,67
Résultat cumulé		Excédent /déficit				

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Préparation budget primitif - Vue d'ensemble

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent 2025			Exercice courant 2026				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	
Fonctionnement								
Dépense	2 185 100,00	2 185 100,00	1 718 710,75	78,66		2 100 000,00	2 100 000,00	96,11
Recette	2 185 100,00	2 185 100,00	2 186 266,19	100,05		2 100 000,00	2 100 000,00	96,11
Total Fonctionnement	0,00	0,00	467 555,44	0,00				
Investissement								
Dépense	1 713 590,61	1 714 640,61	965 723,18	56,32	127 446,28	2 718 939,00	2 846 385,28	166,00
Recette	1 713 590,61	1 714 640,61	1 472 959,69	85,90		2 846 385,28	2 846 385,28	166,00
Total investissement	0,00	0,00	507 236,51	0,00	-127 446,28	127 446,28		
Total DEPENSE	3 898 690,61	3 899 740,61	2 684 433,93	68,84	127 446,28	4 818 939,00	4 946 385,28	126,84
Total RECETTE	3 898 690,61	3 899 740,61	3 659 225,88	93,83		4 946 385,28	4 946 385,28	126,84
Total GENERAL	0,00	0,00	974 791,95	0,00	-127 446,28	127 446,28		

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent 2025		% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant 2026			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté <i>avec les décaissements</i>			Total réalisé <i>CFU</i>	Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Dépense								
011 Charges à caractère général								
60611 Eau et assainissement	17 000,00	17 000,00	10 618,34	62,46		12 000,00	70,59	
60612 Energie - Electricité	145 000,00	143 950,00	145 580,18	101,13		150 000,00	104,20	
60621 Combustibles	20 000,00	20 000,00	9 197,98	45,99		15 000,00	75,00	
60622 Carburants	7 500,00	7 500,00	5 753,75	76,72		7 500,00	100,00	
60623 Alimentation	2 500,00	2 500,00	1 311,64	52,47		2 500,00	100,00	
60624 Produits de traitement	6 000,00	6 000,00	5 105,14	85,09		6 000,00	100,00	
60628 Autres fournitures non stockées	3 000,00	3 000,00	1 920,38	64,01		3 000,00	100,00	
60631 Fournitures d entretien	7 000,00	7 000,00	4 919,56	70,28		7 000,00	100,00	
60632 Fournitures de petit équipement	17 000,00	17 000,00	18 081,09	106,36		18 000,00	105,88	
60633 Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	1 888,13	188,81		2 000,00	200,00	
60636 Vêtements de travail	2 500,00	2 500,00	2 223,93	88,96		2 500,00	100,00	
6064 Fournitures non stockées - Fournitures administratives	3 500,00	3 500,00	2 394,19	68,41		3 500,00	100,00	
6065 Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	2 000,00	2 000,00	2 013,21	100,66		2 000,00	100,00	
6067 Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	6 500,00	6 500,00	3 893,83	59,91		6 500,00	100,00	
6068 Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00	4 796,15	119,90		6 000,00	150,00	
611 Contrats de prestations de services	11 000,00	11 000,00	10 546,11	95,87		12 000,00	109,09	
613 Locations	10 000,00	10 000,00	6 645,46	66,45		10 000,00	100,00	
61521 Entretien et réparations sur terrains	5 000,00	5 000,00	6 480,34	129,61		8 000,00	160,00	
615221 Entretien et réparations sur bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	43 419,95	144,73		35 000,00	116,67	
615228 Entretien et réparations sur autres bâtiments	1 500,00	1 500,00	481,44	32,10		1 500,00	100,00	
615231 Entretien et réparations sur voiries	4 500,00	4 500,00	6 174,00	137,20		5 000,00	111,11	
615232 Entretien et réparations sur réseaux	0,00	0,00	10 986,66	0,00		6 000,00		

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
61524 Entretien et réparations sur bois et forêts	58 000,00	58 000,00	30 648,88	52,84		72 000,00	72 000,00	124,14	
61551 Entretien et réparations sur matériel roulant	6 000,00	6 000,00	8 367,31	139,46		6 000,00	6 000,00	100,00	
61558 Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	4 000,00	4 000,00	3 546,50	88,66		4 000,00	4 000,00	100,00	
6156 Maintenance	48 000,00	48 000,00	39 396,25	82,08		48 000,00	48 000,00	100,00	
6161 Primes d'assurances multirisques	28 500,00	28 500,00	27 446,06	96,30		29 000,00	29 000,00	101,75	
6162 Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00					
617 Etudes et recherches	6 000,00	6 000,00	4 800,00	80,00		34 000,00	34 000,00	566,67	
618 Divers services extérieurs	4 500,00	4 500,00	3 760,34	83,56		4 500,00	4 500,00	100,00	
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 000,00	3 000,00	268,97	8,97		3 000,00	3 000,00	100,00	
623 Publicité, publications, relations publiques	30 000,00	30 000,00	25 456,92	84,86		27 000,00	27 000,00	90,00	
624 Transports de biens et transports collectifs	6 500,00	6 500,00	4 202,00	64,65		5 500,00	5 500,00	84,62	
625 Déplacements et missions	1 000,00	1 000,00	251,94	25,19		1 000,00	1 000,00	100,00	
626 Frais postaux et frais de télécommunications	13 000,00	13 000,00	9 358,97	71,99		10 000,00	10 000,00	76,92	
6281 Concours divers (cotisations...)	2 700,00	2 700,00	1 819,28	67,38		2 700,00	2 700,00	100,00	
6282 Frais de gardiennage	5 000,00	5 000,00	2 432,29	48,65		5 000,00	5 000,00	100,00	
6283 Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	2 811,10	56,22		4 000,00	4 000,00	80,00	
62876 Remboursements de frais au GFP de rattachement	7 500,00	7 500,00	6 883,69	91,92		8 500,00	8 500,00	113,33	
6288 Autres services extérieurs	28 000,00	28 000,00	20 344,78	72,66		26 000,00	26 000,00	92,86	
635 Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	19 500,00	19 500,00	17 108,00	87,73		19 500,00	19 500,00	100,00	
Total 011 Charges à caractère général	582 700,00	581 650,00	513 344,74	88,26		630 700,00	630 700,00	108,43	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
012 Charges de personnel et frais assimilés									
633 Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	10 000,00	10 000,00	6 519,10	65,19		10 000,00	10 000,00	100,00	
6411 Personnel titulaire	406 000,00	406 000,00	370 117,34	91,16		403 000,00	403 000,00	99,26	
6413 Personnel non titulaire	15 000,00	15 000,00	2 204,27	14,70		5 000,00	5 000,00	33,33	
6415 Congés payés	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00					
64168 Autres emplois aidés	30 000,00	30 000,00	24 333,76	81,11		2 000,00	2 000,00	6,67	
6417 Rémunérations des apprentis	30 000,00	30 000,00	20 637,38	68,79		30 000,00	30 000,00	100,00	
6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	175 000,00	175 000,00	147 030,93	84,02		170 000,00	170 000,00	97,14	
6470 Autres charges sociales	7 000,00	7 000,00	5 250,28	75,00		7 000,00	7 000,00	100,00	
648 Autres charges de personnel	30 000,00	30 000,00	18 780,60	62,60		25 000,00	25 000,00	83,33	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	707 000,00	707 000,00	594 873,66	84,14		652 000,00	652 000,00	92,22	
014 Atténuations de produits									
7391112 Dégrevement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00	0,00	1 198,00	0,00		1 200,00	1 200,00		
7391118 Autres reversements et restitutions sur contributions directes	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00					
739221 FNGIR	149 622,00	149 622,00	149 622,00	100,00		149 622,00	149 622,00	100,00	
7392221 Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	36 000,00	36 000,00	28 225,00	78,40		36 000,00	36 000,00	100,00	
7395 Reversements de fraction de TVA	200,00	200,00	0,00	0,00		200,00	200,00	100,00	
Total 014 Atténuations de produits	189 322,00	189 322,00	179 045,00	94,57		187 022,00	187 022,00	98,79	
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement à la section d'investissement	243 565,00	243 565,00	0,00	0,00		174 534,09	174 534,09	71,66	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
Total 023 Virement à la section d'investissement	243 565,00	243 565,00	0,00	0,00		174 534,09	174 534,09	71,66	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
681 Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0,00	1 043,91	1 043,91	99,42		1 043,91	1 043,91	99,42	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 050,00	1 043,91	99,42		1 043,91	1 043,91	99,42	
65 Autres charges de gestion courante									
65311 Indemnités de fonction (élus)	70 000,00	70 000,00	64 894,61	92,71		80 000,00	80 000,00	114,29	
65312 Frais de mission et de déplacement (élus)	500,00	500,00	190,00	38,00		500,00	500,00	100,00	
65313 Cotisations de retraite (élus)	4 000,00	4 000,00	2 725,55	68,14		4 000,00	4 000,00	100,00	
65314 Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	10 000,00	10 000,00	7 771,40	77,71		10 000,00	10 000,00	100,00	
65315 Formation (élus)	2 500,00	2 500,00	80,00	3,20		2 500,00	2 500,00	100,00	
65316 Frais de représentation du maire (élus)	500,00	500,00	45,00	9,00		500,00	500,00	100,00	
653172 Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	500,00	500,00	50,90	10,18		500,00	500,00	100,00	
6541 Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	100,00	
6553 Service d'incendie	67 500,00	67 500,00	67 084,71	99,38		68 500,00	68 500,00	101,48	
65568 Autres contributions	0,00	0,00	108,00	0,00		500,00	500,00	100,00	
6558 Autres contributions obligatoires	500,00	500,00	20,76	4,15		500,00	500,00	100,00	
657363 Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	15 000,00	15 000,00	15 000,00	100,00		15 000,00	15 000,00	100,00	
65741 Subventions de fonctionnement aux ménages	500,00	500,00	0,00	0,00					
65748 Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	233 950,00	233 950,00	227 685,00	97,32		235 700,00	235 700,00	100,75	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
65888 Autres charges diverses de gestion courante	200,00	200,00	4 321,68	2 160,84		200,00	200,00	100,00	
Total 65 Autres charges de gestion courante	407 150,00	407 150,00	389 977,61	95,78		419 900,00	419 900,00	103,13	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	40 000,00	36 728,21	91,82		28 800,00	28 800,00	72,00	
6618 Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00					
6688 Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 66 Charges financières	40 000,00	40 000,00	36 728,21	91,82		28 800,00	28 800,00	72,00	
67 Charges spécifiques									
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 800,00	11 800,00	135,22	1,15		1 000,00	1 000,00	8,47	
Total 67 Charges spécifiques	11 800,00	11 800,00	135,22	1,15		1 000,00	1 000,00	8,47	
68 Dotations aux provisions et dépréciations									
681 Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	3 563,00	3 563,00	3 562,40	99,98		5 000,00	5 000,00	140,33	
Total 68 Dotations aux provisions et dépréciations	3 563,00	3 563,00	3 562,40	99,98		5 000,00	5 000,00	140,33	
Total Fonctionnement - Dépense	2 185 100,00	2 185 100,00	1 718 710,75	78,66		2 100 000,00	2 100 000,00	96,11	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00					
013 Atténuations de charges									
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	8 000,00	8 000,00	6 902,74	86,28		2 000,00	2 000,00	25,00	
6459 Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	1 000,00	1 000,00	1 979,00	197,90		500,00	500,00	50,00	
6479 Remboursements sur autres charges sociales	10 000,00	10 000,00	9 341,11	93,41		10 000,00	10 000,00	100,00	
Total 013 Atténuations de charges	19 000,00	19 000,00	18 222,85	95,91		12 500,00	12 500,00	65,79	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses									
7022 Coupes de bois	40 000,00	40 000,00	48 162,64	120,41		50 000,00	50 000,00	125,00	
7023 Menus produits forestiers	500,00	500,00	100,00	20,00		500,00	500,00	100,00	
7028 Autres produits / ventes de récoltes et de produits forestiers	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	50,00	
70311 Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	4 000,00	2 860,00	71,50		4 000,00	4 000,00	100,00	
7032 Droits de stationnement et de location sur la voie publique	2 000,00	2 000,00	2 334,21	116,71		2 500,00	2 500,00	125,00	
7034 Droits péage, droits passage, droits pesage, mesurage, jaugeage	0,00	0,00	0,00	0,00					
7035 Locations de droits de chasse et de pêche	11 000,00	11 000,00	15 457,90	140,53		15 000,00	15 000,00	136,36	
70388 Autres redevances et recettes diverses	1 300,00	1 300,00	783,00	60,23		1 000,00	1 000,00	76,92	
70678 Remboursement de frais par des tiers	6 000,00	6 000,00	1 804,75	30,08		2 000,00	2 000,00	33,33	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
7088 Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	300,00	300,00	0,00	0,00		300,00	300,00	100,00	
Total 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 100,00	75 100,00	71 502,50	95,21		80 300,00	80 300,00	106,92	
73 Impôts et taxes									
73223 Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	62 000,00	62 000,00	43 517,17	70,19		44 000,00	44 000,00	70,97	
7328 Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00					
735 Fraction de TVA	20 000,00	20 000,00	18 675,00	93,38		20 000,00	20 000,00	100,00	
738 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	22 815,00	0,00					
Total 73 Impôts et taxes	82 000,00	82 000,00	85 007,17	103,67		64 000,00	64 000,00	78,05	
731 Fiscalité locale									
73111 Impôts directs locaux	1 135 000,00	1 135 000,00	1 120 850,00	98,75		1 135 000,00	1 135 000,00	100,00	
73112 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00					
73114 Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	14 000,00	14 000,00	14 804,00	105,74		15 000,00	15 000,00	107,14	
73118 Autres contributions directes	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00					
73132 Taxe sur les pylônes électriques	19 000,00	19 000,00	19 410,00	102,16		20 000,00	20 000,00	105,28	
73141 Accise sur l'électricité	66 000,00	66 000,00	70 318,00	106,54		70 000,00	70 000,00	106,06	
73154 Droits de place	2 000,00	2 000,00	1 617,00	80,85		2 000,00	2 000,00	100,00	
7318 Autres fiscalités locales	500,00	500,00	248,41	49,68		500,00	500,00	100,00	
Total 731 Fiscalité locale	1 238 200,00	1 238 200,00	1 227 247,41	99,12		1 242 500,00	1 242 500,00	100,35	
74 Dotations et participations									
74111 Dotation forfaitaire des communes	280 000,00	280 000,00	279 367,00	99,77		280 000,00	280 000,00	100,00	
741121 Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	130 000,00	130 000,00	128 902,00	99,16		130 000,00	130 000,00	100,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
741127 Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	75 000,00	75 000,00	69 101,00	92,13		70 000,00	70 000,00	93,33	
742 Dotations aux élus locaux	400,00	400,00	333,00	83,25		400,00	400,00	100,00	
744 FCTVA	5 000,00	5 000,00	4 611,33	92,23		4 000,00	4 000,00	80,00	
74718 Participations Etat - Autres	13 000,00	13 000,00	16 720,70	128,62		1 000,00	1 000,00	7,69	
7478 Participations autres organismes	66 000,00	66 000,00	57 872,83	87,69		44 000,00	44 000,00	66,67	
7482 Compens./perte taxe addit. droits enreg. ou taxe pub. foncière	0,00	0,00	0,00	0,00					
74832 Etat - CVAE et CFE	0,00	0,00	7 392,00	0,00		7 500,00	7 500,00		
74833 Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	10 000,00	10 000,00	3 843,00	38,43		4 000,00	4 000,00	40,00	
74834 Etat - Compensation au titre des exonérations de TH	0,00	0,00	557,00	0,00		500,00	500,00		
74836 Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	5 000,00	5 000,00	3 944,49	78,89		4 000,00	4 000,00	80,00	
748383 Revers. part CPS communes membres EPCI à fiscalité additionnelle	0,00	0,00	10 996,00	0,00		11 000,00	11 000,00		
748388 Autres attributions de péréquation et de compensation	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00					
7484 Dotation de recensement	4 900,00	4 900,00	4 882,00	99,63					
Total 74 Dotations et participations	600 300,00	600 300,00	588 522,35	98,04		556 400,00	556 400,00	92,69	
75 Autres produits de gestion courante									
752 Revenus des immeubles	118 000,00	118 000,00	141 526,53	119,94		120 000,00	120 000,00	101,69	
756 Libéralités reçues	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00					
75738 Autres	34 800,00	34 800,00	34 800,00	100,00		800,00	800,00	100,00	
75813 Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	800,00	800,00	316,15	39,52					
75888 Autres produits divers de gestion courante	10 000,00	10 000,00	15 366,65	153,67		10 000,00	10 000,00	100,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Recette								
Total 75 Autres produits de gestion courante	167 600,00	167 600,00	192 009,33	114,56		130 800,00	130 800,00	78,04
76 Produits financiers								
761 Produits de participations	100,00	100,00	1,40	1,40		100,00	100,00	100,00
7688 Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00		13 400,00	13 400,00	
Total 76 Produits financiers	100,00	100,00	1,40	1,40		13 500,00	13 500,00	13 500,00
77 Produits spécifiques								
773 Mandats annulés ou atteints par la échéance quadriennale	2 800,00	2 800,00	3 753,18	134,04				
Total 77 Produits spécifiques	2 800,00	2 800,00	3 753,18	134,04				
Total Fonctionnement - Recette	2 185 100,00	2 185 100,00	2 186 266,19	100,05		2 100 000,00	2 100 000,00	96,11

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	344 778,12	344 778,12	344 778,12	100,00					
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	344 778,12	344 778,12	344 778,12	100,00					
041 Opérations patrimoniales									
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00					
166 Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00					
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00					
2131 Constructions bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00					
2762 Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00					
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10226 Taxe d'aménagement	0,00	15 901,00	15 900,24	100,00					
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	15 901,00	15 900,24	100,00					
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	410 000,00	410 000,00	409 424,42	99,86		171 200,00	171 200,00	41,76	
165 Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	995,86	33,20		3 000,00	3 000,00	100,00	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	413 000,00	413 000,00	410 420,28	99,38		174 200,00	174 200,00	42,18	
20 Immobilisations incorporelles									

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
202 Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00					
203 Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00					
2051 Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00					
2088 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00					
204 Subventions d'équipement versées									
2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00					
2041512 Subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00					
21 Immobilisations corporelles									
2111 Terrains nus	472 112,49	457 261,49	0,00	0,00			794 482,67	173,75	
2113 Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	17 776,80	0,00					
2116 Cimetière	18 000,00	18 000,00	7 810,00	43,39					
2117 Bois et forêts	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00					
212 Agencements et aménagements de terrains	138 000,00	138 000,00	7 345,32	5,32					
2131 Constructions bâtiments publics	249 700,00	249 700,00	127 396,73	51,02	81 255,17	170 000,00	251 255,17	100,62	
2132 Constructions bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00					
2135 Install. générales, agencements, aménagements des constructions	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00			50 000,00	166,67	
2138 Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00					
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00			1 458 256,33		
2152 Installations de voirie	0,00	0,00	2 096,26	0,00			10 000,00		

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
21538 Autres réseaux	12 500,00	12 500,00	8 839,27	70,71	1 920,00		1 920,00	15,36	
2157 Matériel et outillage technique	0,00	0,00	9 038,40	0,00		20 000,00	20 000,00		
2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10 400,00	10 400,00	1 536,73	14,78		10 000,00	10 000,00	96,15	
2182 Matériel de transport	2 700,00	2 700,00	992,90	36,77	6 700,00	15 000,00	21 700,00	803,70	
2183 Matériel informatique	4 200,00	4 200,00	5 509,73	131,18	1 092,00	5 000,00	6 092,00	145,05	
2184 Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	852,43	0,00	36 149,26	10 000,00	46 149,26		
2188 Autres immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	229,97	2,30	329,85	2 000,00	2 329,85	23,30	
Total 21 Immobilisations corporelles	950 612,49	935 761,49	189 424,54	20,24	127 446,28	2 544 739,00	2 672 185,28	285,56	
26 Participations et créances rattachées à des participations									
261 Titres de participation	5 200,00	5 200,00	5 200,00	100,00					
Total 26 Participations et créances rattachées à des participations	5 200,00	5 200,00	5 200,00	100,00					
Total Investissement - Dépense	1 713 590,61	1 714 640,61	965 723,18	56,32	127 446,28	2 718 939,00	2 846 385,28	166,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté								
001	0,00	0,00	0,00	0,00		507 236,51	507 236,51		
Total 001	0,00	0,00	0,00	0,00		507 236,51	507 236,51		
021 Virement de la section de fonctionnement									
021	243 565,00	243 565,00	0,00	0,00		174 534,09	174 534,09	71,66	
Total 021	243 565,00	243 565,00	0,00	0,00		174 534,09	174 534,09	71,66	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
2804111	0,00	0,00	0,00	0,00					
28041411	0,00	860,00	854,42	99,35		854,42	854,42	99,35	
28041512	0,00	190,00	189,49	99,73		189,49	189,49	99,73	
4818	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 040	0,00	1 050,00	1 043,91	99,42		1 043,91	1 043,91	99,42	
041 Opérations patrimoniales									
10251	0,00	0,00	0,00	0,00					
1641	0,00	0,00	0,00	0,00					
166	0,00	0,00	0,00	0,00					
203	0,00	0,00	0,00	0,00					

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
2131 Constructions bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00					
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10222 FCTVA	35 000,00	35 000,00	21 743,60	62,12		12 000,00	12 000,00	34,29	
10226 Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00	11 254,91	75,03		15 000,00	15 000,00	100,00	
10251 Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00					
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	451 425,61	451 425,61	451 425,61	100,00		467 555,44	467 555,44	103,57	
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	501 425,61	501 425,61	484 424,12	96,61		494 555,44	494 555,44	98,63	
13 Subventions d'investissement									
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00		28 331,00	28 331,00		
1322 Régions	0,00	0,00	424,17	0,00					
1323 Départements	0,00	0,00	1 284,00	0,00		117 686,00	117 686,00		
13241 Subv. non transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00		1 458 256,33	1 458 256,33		
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	11 500,00	11 500,00	16 120,00	140,17		64 742,00	64 742,00	562,97	
13256 Subv. non transf. Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	11 422,76	0,00					
13258 Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00					
1326 Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00					
1327 Subventions d'investissement non transférables - Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00					
1328 Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00					
13461 Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoriaux ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00					

Préparation budget primitif - Présentation par compte

523 - WEITBRUCH / 00 - WEITBRUCH / 2026

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Investissement-Recette								
Total 13 Subventions d'investissement	11 500,00	11 500,00	29 250,93	254,36		1 669 015,33	1 669 015,33	14 513,18
16 Emprunts et dettes assimilées								
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00				
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 165,73	0,00				
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 165,73	0,00				
27 Autres immobilisations financières								
2762 Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00				
2764 Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	957 100,00	957 100,00	957 075,00	100,00				
Total 27 Autres immobilisations financières	957 100,00	957 100,00	957 075,00	100,00				
Total Investissement - Recette	1 713 590,61	1 714 640,61	1 472 959,69	85,90		2 846 385,28	2 846 385,28	166,00

IV - ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B5

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	242 685,00	
Personnes de droit privé	227 685,00	
Associations	227 685,00	
ABCM ZWEISCHPRACHICHKEIT	4 236,00	
AGF DU BAS-RHIN	209 756,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 800,00	
ASSOCIATION TRIANGLE D AFRIQUE	500,00	
Ass AHAW	3 500,00	
Ass ECOLE PRIMAIRE WEITBRUCH ASSC	2 393,00	
Ass PATCH VOICES	1 500,00	
EPERVIER SOCIETE COLOMBOPHILE	500,00	
PAROISSE PROTESTANTE	1 000,00	
PERROQUET CLUB	500,00	
SEP - SOCIETE D'EDUCATION POPULAIRE	500,00	
SHR - SOCIETE HIPPIQUE RURALE	500,00	
SOCIETE D AVICULTURE	500,00	
VUE DU COEUR	500,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	15 000,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	15 000,00	
CCAS WEITBRUCH	15 000,00	
Autres	0,00	

Liste des subventions sur l'exercice 2026

Budget : WEITBRUCH

Numéro du contrat	Objet	Organisme bénéficiaire	Montant de la subvention 2025	Montant de la subvention 2026
001/2013	subvention fonctionnement	SEP - SOCIETE D'EDUCAT	500.00	500.00
001/2018	subvention piscine / sports	Ass ECOLE PRIMAIRE WEI	700.00	1 000.00
002/2020	subvention organisation 14 juillet	FOOTBALL CLUB WEITBRI	1 800.00	1 800.00
004/2013	subvention de fonctionnement	AMICALE DES SAPEURS F	500.00	500.00
006/2013	subvention de fonctionnement	PERROQUET CLUB	500.00	500.00
008/2013	subvention de fonctionnement	EPERVIER SOCIETE COLC	1 000.00	500.00
009/2013	subvention de fonctionnement	SHR - SOCIETE HIPPIQUE	500.00	500.00
010/2013	subvention de fonctionnement	SOCIETE D AVICULTURE	500.00	500.00
011/2013	participation aux classes de découvertes et autres sorties	Ass ECOLE PRIMAIRE WEI	1 700.00	1 400.00
016/2014	fonctionnement /maison de l'enfant	AGF DU BAS-RHIN	210 000.00	219 000.00
02/2022	subvention de fonctionnement	VUE DU COEUR	500.00	500.00
02/2024	Participation scolarisation pour les enfants hors commune	ABCM ZWEISCHPRACHICI	4 500.00	2 500.00
03/2022	subvention de fonctionnement	Ass AHAW	500.00	500.00
03/2024	subvention de fonctionnement	Ass ALSACE CENTRAFRIC	500.00	500.00
03/2025	participation travaux en 2025	SOCIETE D AVICULTURE	2 000.00	2 000.00
04/2022	subvention de fonctionnement	Ass PATCH VOICES	500.00	500.00
05/2022	subvention de fonctionnement	ASSOCIATION TRIANGLE I	500.00	500.00
05/2025	participation aux travaux du foyer en 2025	PAROISSE PROTESTANTE	2 000.00	2 000.00
12/2022	subvention fonctionnement	AMICALE DON DU SANG E	250.00	500.00
Total budget : WEITBRUCH			228 950,00	235 700.00

n° de prêt	Banque	Dette en capital à l'origine	Objet	1ère année	Durée	Fin	Dette en capital au 01/01/2026	Échéance	Taux initial	Fixe /variable	Montant annuité	Capital	Intérêts
1703	Agence France Locale	1 600 000,00	NI FOOT	2021	20 ans	06/2041	1 240 000,00	Trim.	0,73%	Fixe	88 929,93	21/3 20/6 20/9 20/12	2 212,71 2 325,46 2 214,33 2 177,43
												80 000,00	8 929,93
												12 691,37 12 778,94	3 453,35 3 365,78
												12 867,12 12 955,90 51 293,33	3 277,60 3 188,82 13 285,55
86290061796	Crédit Agricole	990 000,00	Ecole unique	2014	20 ans	07/2034	500 485,45	Trim.	2,76 %	fixe	64 578,88	31/1 30/4 31/7 31/10	3 453,35 3 365,78 3 277,60 3 188,82
												17 618,28	2 822,48
												4 391,75 4 400,28 4 408,84 4 417,41	718,44 709,91 701,35 692,78
												20 440,76	
	Caisse de Dépôt et de Consignation	464 000,00	Multi-accueil	2020	25 ans	06/2045	369 508,74	trim	0,78%	fixe	25 771,20	1/3 1/6 1/9 1/12	905,80 895,03 884,24 873,44
												22 212,69	3 558,51
												5 537,00 5 547,77 5 558,56 5 569,36	905,80 895,03 884,24 873,44
												199 720,77	28 596,47
TOTAL							2 575 861,97				171 124,30	28 596,47	

en 2017 : strate /France : 719 €/hab et la strate/Région : 640 €/hab

Au 01/01/2018 : 450 €/hab

au 01/01/2019 : 407 €/hab

au 01/01/2020 : 988 €/hab (le crédit relais est inclus)

au 01/01/2021 : 1 479 €/hab (les 2 crédits relais inclus)

au 01/01/2022 : 2 152 €/hab (les crédits relais inclus)

au 01/01/2023 : 1 632 €/hab (population légale au 01/01/2023 : 2774, CR inclus)

au 01/01/2024 : 1 418 €/hab (CR inclus)

au 01/01/2025 : 1 082 €/hab (CR inclus), 995 €/hab (sans CR) - 2 758 nombre d'habitants/population légale au 01/01/2025

au 01/01/2026 : 939 €/hab - 2 741 nombre d'habitants /population légale au 01/01/2026

OBSERVATIONS

pas de ligne de trésorerie en 2026

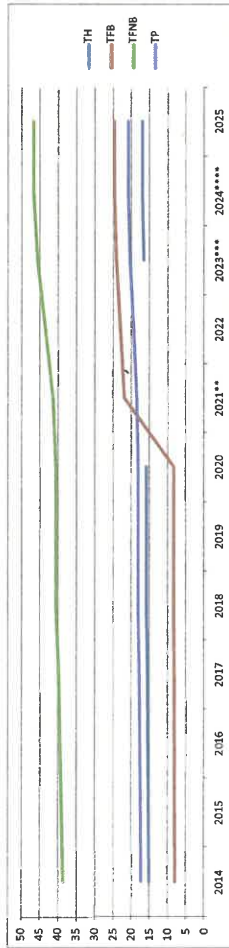
- 18 -

Fiche 2

Commune de WEITBRUCH

Evolution des taxes locales de 2007 à 2025

Exercice délibération	2007 29 mars	2008 21 février	2009 26 mars	2010 25 mars	2011* 10 mars	2012 29 mars	2013 12 mars	2014 06 mars	2015 19 mars	2016 22-mars	2017 23-mars	2018 21-mars	2019 28-mars	2020 20-févr	2021** 11-mars	2022 17-mars	2023*** 16-mars	2024**** 14-mars	2025 27-mars
TH	7,02	7,02	7,3	7,48	14,35	14,64	14,93	15,08	15,23	15,38	15,53	15,84	15,84	15,84	21,85	23,05	16,63	17,05	17,05
TFB	6,75	6,75	7,02	7,2	7,56	7,71	7,86	7,94	8,02	8,1	8,18	8,35	8,35	8,35	21,85	23,05	24,2	24,81	24,81
TFNB	31,32	31,32	32,57	33,38	36,76	37,5	38,25	39,63	39,02	39,41	39,8	40,6	40,6	40,6	41,41	43,49	45,86	46,31	46,81
TP	8,68	8,68	9,03	9,26	16,43	16,76	17,1	17,27	17,44	17,61	17,78	18,14	18,14	18,14	18,5	19,43	20,4	20,91	20,91
Variation	+2%	0%	+4%	+2,5%	+5%	+2%	+2%	+1%	+1%	+1%	+1%	+2%	0%	0%	2%	5%	5%	2,5%	0%



* En 2011 a été intégrée la part départementale qui n'a pas eu d'incidence sur le montant supporté par l'administré - Par ailleurs, la commune a décidé une augmentation de 5%

** TPB : Intégration du taux départemental de 13,17%

*** la TH ne concerne que les résidences secondaires

**** : imposition des locaux vacants à compter du 01/01/2024

-19-

Taux de la fiscalité directe votés en 2025 par les communes

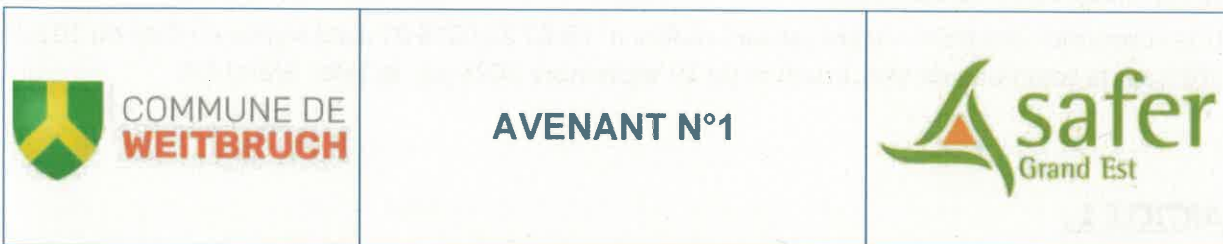
En %

Source : DGFIP

(au 22 juillet 2025, hors communes dont la taxation est différée - communale ou intercommunale - à cette date)

Code commune	Libellé commune	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Cotisation foncière des entreprises	Taxe d'habitation
67038	BIETLENHEIM	21,85	24,60	21,07	12,79
67156	GEUDERTHEIM	20,97	50,30	18,05	15,23
67169	GRIES	25,55	49,26	20,69	19,43
67205	HOERDT	19,08	19,28	15,13	12,31
67252	KURTZENHOUSE	29,33	61,87	19,91	20,10
67523	WEITBRUCH	24,81	46,81	20,91	17,05
67529	WEYERSHEIM	19,50	27,46	15,71	14,82

- 20 -



Convention des biens vacants et sans maitre n° CB 67 25 0006 01

AVENANT n°1

ENTRE

Collectivité : Commune de Weitbruch

Domiciliée : 2A rue de l'Eglise - 67500 WEITBRUCH

**Représentée par son Maire, M. Damien HENRION, autorisé par délibération
.....en date du/...../.....**

Adresse mail de contact :

Ci-après dénommée « **le SIGNATAIRE** »

ET

LA SAFER GRAND EST

Société Anonyme au capital de 2 740 816 € dont le Siège Administratif est situé au 14, rue Rayet Liénart – 51420 WITRY LES REIMS.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 736 220 377 (69 B 61)

Agréée par arrêté interministériel du 22 décembre 2016, publié au Journal Officiel du 24 décembre 2016,

Représentée aux présentes par Monsieur Stéphane MARTIN, son Directeur Général Délégué, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration en date du 05 juin 2025.

Ci-après dénommée « **la Safer** »

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Une convention des biens vacants et sans maître n° CB 67 25 0006 01 a été signée en date du 10 juillet 2025 par la commune de Weitbruch et du 19 septembre 2025 par la Safer Grand Est.

ARTICLE 1 :

Le présent avenant a pour objectif de modifier la tarification de la convention initiale en remplaçant l'article 4.1.2 comme suit :

ARTICLE 4.1.2 : Procédure des biens sans maître

Dans le cadre de l'accompagnement du SIGNATAIRE sur l'ensemble de la procédure des biens vacants et sans maître, et après validation par ce dernier de la liste des biens à incorporer dans la procédure, la rémunération suivante sera appliquée par la SAFER :

Rémunération forfaitaire pour l'ensemble de la procédure	5 000 € HT
Forfait par compte de propriété inclus au démarrage de la procédure	150 € HT / compte
Estimation des parcelles	sur devis (en fonction du nombre de parcelles en fin de procédure)

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS DIVERSES

Les autres articles de la convention CB 67 25 0006 01 restent inchangés.

En 2 exemplaires originaux

Fait à Le Pour la Commune de Weitbruch, Le Maire, M. Damien HENRION	Fait à Witry-lès-Reims, Le Pour la Safer Grand Est, Le Directeur Général, M. Stéphane MARTIN
--	---



**CONVENTION DE GESTION DU SERVICE PUBLIC
DE FOURRIERE ANIMALE**

Entre

La Communauté d'Agglomération de Haguenau, représentée par son Vice-président, Monsieur André ERBS, agissant en application de la délibération du Conseil communautaire du 6 novembre 2025, ci-après désignée « la CAH »

d'une part,

et

L'association Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs,
Domiciliée à HAGUENAU, 109 route de Schirrhein
Inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Haguenau sous les
AMALIA A1960HAG000013, volume 4, Folio 35
Représentée par sa Présidente, Madame Sabine FGHOUL, agissant conformément
à la décision de l'assemblée générale de l'association du
ci-après désignée « la SPA »

et

La commune de représentée par son Maire,
Monsieur/Madame, agissant en application de la
délibération du Conseil municipal du
ci-après désignée « la commune »

d'autre part.

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.211-1 et suivants et ses articles L.214-6 et suivants,

Préambule

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) exerce sur l'ensemble de son territoire la compétence « Fourrière pour animaux : capture, transport, garde et restitution au propriétaire ou remise à un refuge des animaux errants, divagants ou dangereux ».

L'exploitation de la fourrière animale est assurée sous forme d'une concession de service public par voie d'affermage, et est confiée à la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs (SPA).

Conformément aux dispositions de l'article L.211-24 du code rural et de la pêche maritime, chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais légaux, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre collectivité, avec l'accord de cette collectivité.

La commune de a fait part à la CAH de son souhait de bénéficier du service de la fourrière intercommunale et des prestations de la SPA.

La présente convention détermine les modalités matérielles, administratives et financières de fonctionnement de ce partenariat tripartite.

Il a été convenu ce qui suit

CHAPITRE 1 : Dispositions générales

Article 1 : Objet de la convention

La commune confie à la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs, à titre exclusif et pour la durée précisée ci-après, la gestion du service public de fourrière animale sur son territoire.

La SPA sera chargée, à titre exclusif, d'assurer la capture, le transport, l'accueil, la garde et les soins des chiens, des chats, des nouveaux animaux de compagnie (NAC) hors reptiles et amphibiens, divagants, errants sur le territoire des communes conventionnées, dans le respect de la réglementation en vigueur. Elle devra assurer la recherche des propriétaires des animaux trouvés, et leur restitution quand ils sont réclamés.

Les animaux domestiques dangereux, mordeurs ou griffeurs dont le propriétaire est inconnu ou défaillant seront également accueillis par l'exploitant en application des dispositions du code rural et de la pêche maritime.

Par ailleurs, la SPA s'engage à accueillir au sein de la fourrière les chiens, les chats

et les nouveaux animaux de compagnie (NAC) hors reptiles et amphibiens, appartenant ou détenus par des personnes hospitalisées, expulsées, incarcérées et ceux placés sous séquestre, en fonction des capacités d'accueil de la fourrière et pour une durée maximale de 8 jours francs.

La commune pourra confier également, à ses frais, à la SPA une mission de capture des chats errants non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur (dits « chats libres »), vivant en groupe dans des lieux publics sur son territoire, afin de faire procéder à leur stérilisation/castration et à leur identification, préalablement à leur remise en liberté dans ces mêmes lieux. La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces chats sont placés sous la responsabilité de la SPA, qui facturera ces prestations à la commune.

La SPA exploite le service en respectant toutes les clauses, charges et obligations de la présente convention.

Elle doit assurer la sécurité, le bon fonctionnement et la continuité du service, la qualité de l'accueil des animaux et du public, pendant toute la durée de la convention.

Dans ce cadre, la CAH autorise la SPA, pour le compte de la commune, à utiliser les installations communautaires qui sont mises à sa disposition, situées 109 route de Schirrhein, à Haguenau.

Article 2 : Durée de la convention, modification et échéance

La présente convention est conclue à compter de sa signature par les trois parties, pour une durée ne pouvant excéder celle de la convention de concession de service public de fourrière animale conclue entre la CAH et la SPA à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 7 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2032 inclus au plus tard.

La présente convention ne pourra pas être renouvelée par tacite reconduction, mais pourra être prolongée exceptionnellement par voie d'avenant, si les circonstances institutionnelles, juridiques ou matérielles le justifient.

Elle pourra être modifiée par voie d'avenant, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, ou si une disposition législative ou réglementaire le nécessitait.

Tout projet d'avenant devra être approuvé par les trois parties. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

La présente convention prendra fin :

- à sa date d'expiration telle que prévue à l'article 2 du présent contrat,
- ou de manière anticipée, si les trois parties conviennent de la résilier, dans le respect d'un préavis ne pouvant être inférieur à trois (3) mois et courant à compter de l'envoi, par la partie à l'initiative de la résiliation, d'un courrier recommandé avec accusé de réception adressé simultanément aux deux autres parties cocontractantes,
- en cas de dissolution, de redressement judiciaire ou de liquidation de la SPA,
- en cas de résiliation de la convention de concession de service public conclue entre la CAH et la SPA.

CHAPITRE 2 : Conditions d'exercice de l'activité de fourrière animale

Article 3 : Conditions d'intervention de la SPA

La SPA doit pouvoir intervenir sur le territoire de la commune :

- Sept jours sur sept, y compris les jours fériés, de 08h à 18h30.
- À titre exceptionnel, et notamment en cas d'urgence, il doit également être en capacité d'intervenir entre 18h30 et 08h00.

Les délais d'intervention sont fixés comme suit :

- de 08h00 à 18h00 (week-ends et jours fériés compris), la SPA s'engage à intervenir dans un délai maximal de deux heures suivant la réquisition ;
- de 18h00 à 08h00 (week-ends et jours fériés compris), en cas d'urgence, elle s'engage à intervenir dans un délai maximal de trois heures suivant la réquisition.

Les structures ou personnes habilitées à solliciter l'intervention du service de fourrière animale sont fixées comme suit :

- Services ou élus de la Commune ;
- Services de polices nationale et municipale, de gendarmerie et pompiers.

Ces structures ou personnes doivent pouvoir joindre à tout moment les services de fourrière animale, à un numéro de téléphone spécifiquement dédié.

Article 4 : Ouverture au public des locaux de la fourrière animale

La SPA assure l'accueil physique et téléphonique des usagers et les renseigne sur les modalités de récupération de leur animal. Elle gère toutes les réclamations mettant en cause, le cas échéant, la gestion de la fourrière, et en rend compte à la CAH et à la commune.

Les horaires d'ouverture et les tarifs en vigueur doivent être affichés de manière visible et lisible à l'extérieur et dans les locaux d'accueil des usagers.

Un jalonnement extérieur et une enseigne doivent également signaler l'activité.

Les locaux de la fourrière sont ouverts au public au minimum du lundi au vendredi à raison de 7 heures par jour, dans le respect de plages horaires permettant aux propriétaires de récupérer leurs animaux.

Une permanence est assurée les samedis, dimanches et jours fériés, à raison de 3 heures minimum par jour.

En aucun cas, la fourrière animale ne peut être fermée au public plus de 48 heures consécutives, sauf cas de force majeure.

Article 5 : Moyens nécessaires pour exécuter la mission

La SPA doit disposer du matériel nécessaire à une exécution satisfaisante du service de fourrière animale, à savoir :

- Véhicules adaptés au transport d'animaux vivants (grillage, revêtement antidérapant, ventilation, dispositif de nettoyage et de désinfection) en application des articles R.214-49 à R.214-62 du code rural et de la pêche maritime ;
- Le matériel nécessaire à la capture des animaux dans le respect de la législation en vigueur.

En cas d'indisponibilité temporaire du véhicule et/ou du matériel, pour quelque raison que ce soit (panne, accident, bris, etc.), la SPA fera, sans délai, son affaire de son remplacement par un autre véhicule/matériel équipé pour la capture et le transport d'animaux.

Elle doit également disposer du personnel suffisant pour assurer la continuité du service. L'ensemble du personnel appelé à exercer une activité en relation avec la fourrière animale doit disposer des formations nécessaires pour exercer une telle activité.

Les délais d'intervention peuvent néanmoins être plus importants notamment lorsque la SPA est mobilisée concomitamment pour une opération de capture sur le territoire de la CAH.

Article 6 : Délais de garde des animaux et devenir des animaux

La SPA s'engage à respecter les délais légaux francs de garde des animaux domestiques visés aux articles L.211-25, L.211-26 et R.223-35 du code rural et de la pêche maritime.

En l'état actuel de la législation, les textes prévoient un délai franc de huit (8) jours ouvrés.

Pour les animaux domestiques mordeurs ou griffeurs placés à la fourrière comme lieu de dépôt, la durée légale de garde est de quinze (15) jours francs et ouvrés avec trois visites vétérinaires obligatoires.

Article 7 : Conditions de garde et traitement médical des animaux

La SPA s'engage à garder les animaux domestiques au sein de la structure, dans le respect des règles de protection prévues notamment par l'arrêté ministériel du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux.

Elle doit notamment mettre à disposition des animaux, en permanence, de l'eau potable propre et fréquemment renouvelée. Elle doit fournir aux animaux, à intervalles réguliers, une nourriture équilibrée et suffisante pour les maintenir en bon état de santé.

Elle s'engage à faire prodiguer tous les soins nécessaires à la conservation de l'état de santé des animaux accueillis en fourrière.

Elle doit tenir à jour un registre officiel des soins prodigués aux animaux de la fourrière.

Tout chien ou chat ne possédant pas d'identification conforme à l'article L.212-10 du code rural et de la pêche maritime doit obligatoirement être tatoué ou équipé d'une puce avant d'être, soit rendu à son propriétaire, soit cédé à une association.

Les frais d'identification (recherche du propriétaire, tatouage ou puçage) et de soins sont à la charge du propriétaire ou de la commune, lorsque le propriétaire demeure inconnu. Les frais d'évaluation médicale (et comportementale, le cas échéant) réalisée en vue d'une adoption par une association et les frais d'euthanasie sont à la charge de la commune sur le territoire duquel l'animal a été trouvé.

Il est rappelé qu'en cas de sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux, les sanctions mentionnées à l'article L.512-1 du code pénal sont encourues.

Article 8 : Recherche des propriétaires et restitution des animaux

En application des dispositions de l'article L.211-25 du code rural et de la pêche maritime, lorsque les chiens et chats accueillis sur le site de la fourrière sont identifiés dans les conditions prévues à l'article L.212-10 du même code (tatouage, puce électronique) ou par le port d'un collier où figure le nom et l'adresse du propriétaire, la SPA s'engage à contacter ou rechercher dans les plus brefs délais le propriétaire de l'animal, en ayant notamment un accès direct à la plateforme I-cad ou au fichier de la Société Centrale Canine.

Si un chien, un chat ou un NAC, hors reptiles et amphibiens, n'est pas identifié, la SPA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition afin de retrouver d'éventuels propriétaires. Sur sa sollicitation, les services de la commune peuvent l'assister dans cette mission.

La restitution des animaux identifiés à leur propriétaire ne peut être effectuée par la SPA qu'après vérification de l'identité du propriétaire, et paiement des frais de garde. Les propriétaires devront notamment présenter les papiers d'identité de l'animal (carnet de vaccination et/ou passeport).

S'agissant des chiens classés en 1ère et 2è catégories, la SPA doit s'assurer, préalablement à la restitution, que le propriétaire est bien en possession d'un permis de détention délivré par l'autorité municipale de résidence du propriétaire du chien.

Article 9 : Devenir des animaux non réclamés à l'issue du délai de garde

Si le département est déclaré indemne de rage, l'animal domestique qui n'est pas récupéré par son propriétaire après les délais légaux de garde précités, pourra être confié au gestionnaire de la fourrière qui pourra en disposer dans les conditions fixées à l'article L.211-25 II du code rural et de la pêche maritime.

Si le vétérinaire en constate la nécessité, et en dernier recours, il peut procéder à l'euthanasie de l'animal.

À noter qu'aux termes de l'article L.211-15 du code rural et de la pêche maritime, les chiens de 1ère catégorie font l'objet d'une réglementation particulière : ils ne pourront en aucun cas être cédés à une association ou un particulier pour adoption. Ceux qui sont identifiés mais non réclamés durant le délai de garde, devront être

euthanasiés.

Si le département est officiellement déclaré infecté par la rage, les animaux domestiques et NAC identifiés mais non récupérés par leurs propriétaires à l'issue du délai de garde sont obligatoirement euthanasiés en application de l'article L.211-25 III du code rural et de la pêche maritime. Les chiens et chats non identifiés sont directement euthanasiés lors de leur admission en fourrière, aux termes de l'article L.211-26 II du même code.

Article 10 : Tenue d'un registre des entrées et des sorties

La SPA s'engage à tenir à jour un registre règlementaire des entrées et sorties des animaux de la fourrière.

La SPA s'engage à tenir également un registre qui enregistre les soins vétérinaires prodigués aux animaux présents à la fourrière.

Les différents documents seront mis à la disposition de la Direction Départementale des Services Vétérinaires, de la CAH et de la commune, sur simple demande.

CHAPITRE 3 : Dispositions financières

Article 11 : Fixation des coûts d'intervention et de garde

Les tarifs des différents services rendus par la SPA sont définis à l'annexe 1 de la présente convention, selon trois hypothèses distinctes :

1. Lorsque l'animal est restitué à son propriétaire (tarifs opposables aux particuliers).
2. Lorsque l'animal est considéré comme abandonné à l'issue du délai légal de garde (tarifs opposables à la commune d'origine de l'animal).
3. Lorsqu'une commune prend l'initiative de solliciter l'intervention de la SPA, dans le cadre du dispositif « chats libres ».

Article 12 : Engagements financiers de la commune vis-à-vis de la SPA

En contrepartie de ses obligations, la SPA perçoit une rémunération, comprenant :

- les participations des usagers du service public de fourrière animale ;
- une participation versée par la commune, fixée à 0,70 € par habitant et par an, au titre des frais de gestion et de fonctionnement du service. Le montant de la participation est basé sur le nombre d'habitants de la commune, selon les chiffres de la population totale légale établis annuellement par l'INSEE. A ce jour, il convient de prendre en compte les chiffres de la population totale issue du dernier recensement connu de l'INSEE, soit habitants. Ce chiffre sera susceptible d'évoluer en cours d'exécution de la présente convention, selon les résultats des recensements successifs. Il en sera tenu compte dans le cadre de la facturation annuelle du service de fourrière animale.

Par ailleurs, la SPA facturera d'autres frais à la commune, tels que les frais de garde, d'identification, de soins éventuellement prodigués à un animal trouvé sur le ban de la commune, ou d'euthanasie le cas échéant, lorsque son propriétaire n'aura pas pu être identifié ou qu'il n'aura pas récupéré son animal à la fourrière dans le délai légal de 8 jours.

La participation annuelle sera facturée au début de chaque année et transmise par la SPA à la commune. Le règlement devra intervenir, au plus tard, à la fin du premier trimestre de l'année considérée.

Le relevé des interventions effectuées au profit de la commune sera établi trimestriellement par la SPA, qui lui adressera la facture y afférente, pour règlement à réception.

Article 13 : Engagements financiers de la commune vis-à-vis de la CAH

Les équipements de la fourrière animale appartenant à la CAH nécessitent d'être entretenus, régulièrement mis aux normes, voire renouvelés, aux frais de la collectivité, pour respecter la réglementation en vigueur.

Par conséquent, pour pouvoir bénéficier des prestations de fourrière animale et des équipements appartenant à la CAH, la commune s'engage à lui verser une contribution de 0,45 € par habitant et par an, au titre des travaux d'entretien et du renouvellement des équipements.

Le montant de cette participation est basé sur le nombre d'habitants de la commune, selon les chiffres de la population totale légale établis annuellement par l'INSEE. A ce jour, il convient de prendre en compte les chiffres de la population totale issue du dernier recensement connu de l'INSEE, soit habitants. Ce chiffre sera susceptible d'évoluer en cours d'exécution de la présente convention, selon les résultats des recensements successifs. Il en sera tenu compte dans le cadre de la facturation annuelle du service de fourrière animale.

Une facture sera établie au début de chaque année ou à la date de conclusion de la convention en cours d'année (sans calcul au prorata), et sera jointe au titre de perception émis par la CAH.

CHAPITRE 4 : Responsabilité et litiges

Article 14 : Responsabilité de la SPA

Le Concessionnaire est seul responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées en application de la présente convention à l'égard notamment de la Collectivité, des usagers, des tiers, des personnels. Cette responsabilité s'exerce en cas de dommages corporels, matériels ou immatériels qui pourraient résulter de l'exécution des missions confiées. La responsabilité de la commune ne pourra être recherchée à ce titre.

Article 15 : Respect des principes de la République

Conformément à l'article 1er paragraphe II de la loi n°2021-du 24/08/2021

confortant le respect des principes de la République, la SPA est tenue d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. Elle prend les mesures nécessaires à cet effet et, en particulier :

- Elle veille à ce que ses salariés ou les personnes sur lesquelles il exerce une autorité hiérarchique ou un pouvoir de direction, lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitent de façon égale toutes les personnes et respectent leur liberté de conscience et leur dignité.
- Elle veille également à ce que toute autre personne à laquelle il confie pour partie l'exécution du service public s'assure du respect de ces obligations.

Pour permettre le contrôle de ces obligations, la SPA communiquera à la commune les mesures qu'elle met en œuvre afin d'informer les personnes susvisées de leurs obligations.

la SPA communiquera également à la Collectivité commune les clauses concernées des contrats de sous-traitance ayant pour effet de faire participer le sous-traitant à l'exécution de la mission de service public.

Article 16 : Litiges

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention de gestion, une voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention devra être porté devant le Tribunal administratif de Strasbourg, à la requête de la partie la plus diligente.

Fait en trois exemplaires originaux à Haguenau, le

Pour la Communauté
d'Agglomération
de Haguenau

Pour la commune
de

Pour la Société Protectrice des
Animaux de Haguenau
et environs

Le Vice-président
André ERBS

Le Maire
.....

La Présidente
Sabine FGHOUL

ANNEXE 1 TARIFS D'INTERVENTION ET DE GARDE DE LA SPA

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au moment de la restitution de l'animal.

1. Tarifs opposables aux particuliers

Prestations chiens, chats et NAC	Prix par animal
Capture et accueil des animaux en fourrière - recherche propriétaire - frais de dossier	45 € TTC /animal
Visite sanitaire et éventuel(s) vaccin(s)	25 € TTC/animal
Frais de garde du 1er au 8ème jour, par jour	12 € TTC/animal
Frais de garde au-delà du 8ème jour, par jour (animaux mordeurs ou griffeurs)	15 € TTC /animal
Identification puce électronique	60 € TTC /animal
Les frais vétérinaires de l'animal, si celui-ci a nécessité des soins d'urgence	(.../...)*
Frais d'euthanasie	40 € TTC Facturés en fonction du poids et de la taille de l'animal.
Évaluation comportementale (animal mordeur)	145 € TTC /animal
Surveillance sanitaire animal mordeur (3 visites obligatoires)	65 € TTC / visite
Vaccin rage + Passeport européen (uniquement pour les chiens catégorisés)	40 € TTC /animal

2. Tarifs opposables aux communes lorsque l'animal est considéré comme abandonné à l'issue du délai de garde

Prestations chiens, chats et NAC	Prix par animal
Capture et accueil des animaux en fourrière - recherche propriétaire - frais de dossier	45 € TTC /animal
Visite sanitaire et éventuel(s) vaccin(s)	25 € TTC/animal
Frais de garde du 1er au 8ème jour, par jour	12 € TTC/animal
Frais de garde au-delà du 8ème jour, par jour (animaux mordeurs ou griffeurs)	15 € TTC /animal
Identification puce électronique	60 € TTC /animal
Les frais vétérinaires de l'animal, si celui-ci a nécessité des soins d'urgence,	(.../...)*
Frais d'euthanasie	40 € TTC Facturés en fonction du poids et de la taille de l'animal.
Évaluation comportementale (animal mordeur)	145 € TTC /animal
Surveillance sanitaire animal mordeur (3 visites obligatoires)	65 € TTC / visite
Vaccin rage + passeport européen	40 € TTC /animal

3. Tarifs opposables aux communes, dans le cadre du dispositif « chats libres »

Tarifs prestations	Chattes	Chats
Stérilisation chatte pleine : hystérectomie	90 € TTC*	./.
Stérilisation simple : ovariectomie	80 € TTC *	./.
Castration	./.	30 € TTC *
Identification par tatouage	30 € TTC	30 € TTC
Pension	0,00 €	0,00 €

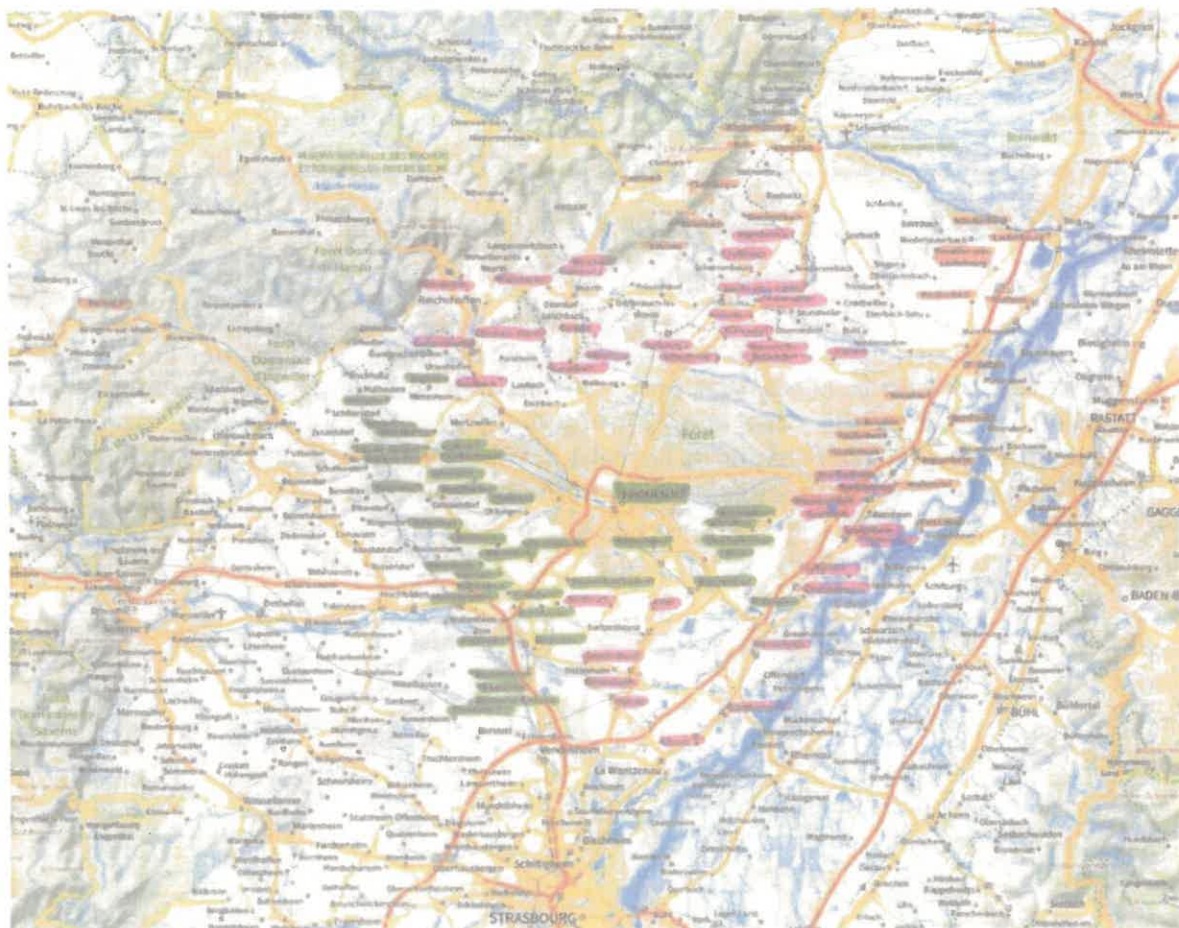
- Facturés en fonction du poids et de la taille de l'animal.

* Les chat(te)s errant(e)s sans propriétaire ou détenteur capturés par la SPA puis remis sur le ban de la commune après stérilisation ou castration ne généreront aucuns frais autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus. Seuls les félins en bonne santé seront remis sur site. Les félins malades seront euthanasiés après l'avis du vétérinaire titulaire d'un mandat sanitaire.

ANNEXE 2

Frais de déplacement en vue de la capture et du transport des animaux (Fourrière)

1. Zones de tarification des frais de déplacement



2. Tarifs des frais de déplacement

Les frais de déplacement sont facturés en fonction de la commune dans laquelle l'animal a été cherché.

Zones/années	2019/2025	2026/2032
Zone 2	23, 00 € TTC	27, 00 € TTC
Zone 3	31, 00 € TTC	36, 00 € TTC

Zone verte : non concernée car correspond au périmètre géographique de la CAH

RAPPORT ANNUEL

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DE L'ANNÉE 2025

Statistiques calculées le 31/12/2025



C - Accès et installations

C2 - Catalogue

Nombre de notices informatiques	3273	C203
Nombre de notices entrées dans l'année	429	C204
Nombre de notices entrées par importation dans l'année	384	C205
Nom et version du logiciel de gestion	Microbib-Novalys version 6.125	C206

RAPPORT ANNUEL

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DE L'ANNÉE 2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

D - COLLECTIONS

D1 - Imprimés

Adultes

	Fonds	Acquisitions	Eliminations
Livres imprimés	1067 D101	176 D102	309 D103
<i>dont libre accès</i>	1067 - D104		
<i>En dépôt de la BDP</i>	646 - D144		
Publications en série imprimées	0 D111	0 D112	0 D113
<i>dont libre accès</i>	0 D114		

Enfants

Livres imprimés	1497 D116	253 D117	400 D118
<i>dont libre accès</i>	1497 - D119		
<i>En dépôt de la BDP</i>	1253 - D142		
Publications en série imprimées	0 D122	0 D123	0 D124
<i>dont libre accès</i>	0 D125		

Indéterminés

Livres imprimés	0	0	0
<i>dont libre accès</i>	0		
<i>En dépôt de la BDP</i>	0		
Publications en série imprimées	0	0	0
<i>dont libre accès</i>	0		

Total

Livres imprimés	2564 - D128	429 D129	709 D130
<i>dont nombre d'acquisitions à titre gracieux</i>		248 D131	
<i>dont libre accès</i>	2564 - D132		
<i>En dépôt de la BDP</i>	1899 - D143		
Publications en série imprimées	0 D135	0 D136	0 D137
<i>dont libre accès</i>	0 D138		

D2 - Publications en série en cours

	Adultes	Enfants	Indéterminés	Total
Nombre d'abonnements en cours	0 D201	0 D203	0	0 D211

RAPPORT ANNUEL

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DE L'ANNÉE 2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

D - COLLECTIONS

D3 - Autres documents	Fonds	Acquisitions	Eliminations
Documents cartographiques	0 D307	0 D308	
Musique imprimée	0 D309	0 D310	
<i>dont libre accès</i>	0 D311		
Documents graphiques	0 D314	0 D315	
Autres documents	0 D318	0 D319	
Total	0 D321	0 D322	0 D320

D5 - Documents audiovisuels et numériques sur support

Adultes D420 à D431	Fonds	Acquisit.	Elimin.	Indéterminés	Fonds	Acquisit.	Elimin.
Doc. sonores : musique	0	0	0	Doc. sonores : musique	0	0	0
Doc. sonores : livres enreg.	0	0	0	Doc. sonores : livres enreg.	0	0	0
Total doc. sonores adultes	0	0	0	Total doc. sonores indéter.	0	0	0
Doc. vidéo adultes	0	0	0	Doc. vidéo indéterminés	0	0	0
Enfants D432 à D443				Total D401 à D419			
Doc. sonores : musique	0	0	0	Doc. sonores : musique	0	0	0
Doc. sonores : livres enreg.	0	0	0	Doc. sonores : livres enreg.	0	0	0
Total doc. sonores enfants	0	0	0	Total doc. sonores	0	0	0
Doc. vidéo enfants	0	0	0	<i>En dépôt de la BDP</i>	70 D447		
				Total doc. vidéo	0	0	0
				<i>En dépôt de la BDP</i>	172 D448		

	Fonds	Acquisit.	Elimin.
Jeux vidéo sur support	0 D444	0 D445	0 D446
Total documents numériques sur support (logiciels, cd-rom)	0 D517	0 D518	0 D519

RAPPORT ANNUEL

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DE L'ANNÉE 2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

E - Usages et usagers de la bibliothèque

E1 - Usagers		Inscrits actifs	dont nouveaux inscrits	emprunteurs actifs
Particuliers				
dont	H	101 E104	6 E105	55 E106
Enfants (0-14 ans)	F	102 E107	7 E108	66 E109
	Total	203 E110	13 E111	121 E112
	H	33 E113	1 E114	10 E115
Adultes (15-64 ans)	F	90 E116	13 E117	45 E118
	Total	123 E119	14 E120	55 E121
	H	9 E122	0 E123	7 E124
Adultes (65 ans et +)	F	22 E125	1 E126	22 E127
	Total	31 E128	1 E129	29 E130
	H	42 E131	1 E132	17 E133
Total adultes	F	112 E134	14 E135	67 E136
	Total	154 E137	15 E138	84 E139
		0	0	0
Hors tranches d'âge				
Total (enfants et adultes)		357 E101	28 E102	205 E103
dont résidents dans la commune		338 E140	27 E141	198 E142
Collectivités			0 E143	5 E144

RAPPORT ANNUEL

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DE L'ANNÉE 2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

E - Usages et usagers de la bibliothèque

E2 - Prêts	Adultes	Enfants	Indéterminés	Total	Collectivités
Livres	1145 <i>E201</i>	3707 <i>E202</i>	1	4853 <i>E203</i>	401 <i>E204</i>
Dont prêts documents BDP				2053 <i>E241</i>	
Publications en série	0 <i>E205</i>	0 <i>E206</i>	0	0 <i>E207</i>	0 <i>E208</i>
Documents sonores : musique	3 <i>E209</i>	1 <i>E210</i>	15	19 <i>E211</i>	0 <i>E212</i>
Dont prêts documents BDP				19 <i>E245</i>	
Documents sonores : livres	0 <i>E213</i>	0 <i>E214</i>	1	1 <i>E215</i>	0 <i>E216</i>
Dont prêts documents BDP				1 <i>E246</i>	
Documents sonores : total	3 <i>E233</i>	1 <i>E234</i>	16	20 <i>E235</i>	0 <i>E236</i>
Dont prêts documents BDP				20 <i>E242</i>	
Documents vidéo	57 <i>E217</i>	0 <i>E218</i>	0	57 <i>E219</i>	1 <i>E220</i>
Dont prêts documents BDP				57 <i>E243</i>	
Autres documents	0 <i>E221</i>	1 <i>E222</i>	0	1 <i>E223</i>	0 <i>E224</i>
Total	1205 <i>E237</i>	3709 <i>E238</i>	17	4931 <i>E239</i>	402 <i>E240</i>

E3 - Autres types d'usages

Réservations	356 <i>E302</i>
--------------	-----------------

RAPPORT ANNUEL
BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH
67500 WEITBRUCH
WEITBRUCH : RAPPORT DE L'ANNÉE 2025
Statistiques calculées le 31/12/2025

F - Budget

F3 - Dépenses d'acquisitions documentaires

Dépense total 2013 F314

F6 - Ressources propres et subventions

Droits d'inscription 0 F604

F7 - Dépenses globales détaillées d'acquisitions de documents

Livres imprimés 2013 F701

Publications en série imprimées 0 F703

Documents sonores sur support 0 F705

Documents vidéo sur support 0 F707

Autres documents non électroniques 0 F709

Jeux vidéo sur support 0 F710

Total documents imprimés et sur support 2013 F712

Total ressources numériques 0 F713

Total des dépenses d'acquisitions de documents 2013 F714

RAPPORT D'ACTIVITE

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

Raison sociale BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

Adresse 1 RUE DE BRUMATH

Ville 67500 WEITBRUCH

Telephone 03.88.72.19.05

E-mail BIBLIOTHEQUEWEITBRUCH@ORANGE.FR

Fax

Responsable B. DISS - D. JUNG

Places assises 15

Forme juridique Municipale

Local Espace exclusif de la bibliothèque

Surface (m²) 80,00

Horaires d'ouverture

Lundi	: à :	: à :
Mardi	: à :	15:30 à 17:00
Mercredi	10:00 à 11:30	: à :
Jeudi	: à :	: à :
Vendredi	: à :	: à :
Samedi	10:00 à 11:30	: à :
Dimanche	: à :	: à :
Total	4:30	

Type de prêt
Prêt détaillé

Type de cotisation
Gratuite

RAPPORT D'ACTIVITE
BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH
67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

Personnel

Bibliothécaire, assistant qualifié, assistant :	0
Agents qualifiés du patrimoine, Agents du patrimoine :	0
Autres agents ayant une qualification bibliothéconomique :	0
Autres agents rémunérés :	0
Bénévoles avec formation :	8
Bénévoles sans formation :	3
C.E.S., objecteurs, stagiaires, etc... :	0

Formation

CAFB et/ou DUT de documentation :	0
Formation B.D.P. :	8
Formation élémentaire AFB :	0
Formation "Culture et Bibliothèque pour Tous"	0
AXEL formation :	0

RAPPORT D'ACTIVITE

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

DEPENSES D'ACQUISITION

Montants total des dépenses d'acquisition 2013,21

	LIVRES	PHONO.	VIDEOS	ELECTRO.	AUTRES	PERIODIQUES
ADULTES	755,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENFANTS	1257,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INDETERMINES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2013,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES PROPRES A LA BIBLIOTHEQUE

Montants total des droits d'inscription perçu 0,00

	Globalement	LIVRES	PHONO.	VIDEOS	ELECTRO.	AUTRES
INDIVIDUEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GROUPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FAMILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RAPPORT D'ACTIVITE
BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH
67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

FONDS PROPRE NOUVEAU (Nombre de documents y compris les dons)

	LIVRES	AUDIOS	VIDEOS	ELECTRO.	AUTRES	PERIODIQUES
ADULTES	176	0	0	0	0	0
ENFANTS	252	0	0	0	0	0
INDETERMINES	0	0	0	0	0	0
TOTAL	428	0	0	0	0	0

Nombre de livres détaillés par groupement de genres

BANDE DESSINEE	59
BIOGRAPHIE	5
DOCUMENTAIRE	40
JEUNESSE	178
ROMAN	146

RAPPORT D'ACTIVITE

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

FONDS PROPRE ANCIEN (Nombre de documents y compris les dons)

	LIVRES	AUDIOS	VIDEOS	ELECTROS	AUTRES	PERIODIQUES
ADULTES	1200	0	0	0	0	0
ENFANTS	1644	0	0	0	0	0
INDETERMINEES	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2844	0	0	0	0	0

Nombre de dons (pour la période choisie)

	LIVRES	AUDIOS	VIDEOS	ELECTROS	AUTRES	PERIODIQUES
ADULTES	132	0	0	0	0	0
ENFANTS	116	0	0	0	0	0
TOTAL INDETERMINEES		0				

Nombre de documents éliminés et/ou perdus (pour la période choisie)

	LIVRES	AUDIOS	VIDEOS	ELECTROS	AUTRES	PERIODIQUES
ADULTES	309	0	0	0	0	0
ENFANTS	400	0	0	0	0	0
TOTAL INDETERMINEES		0				

RAPPORT D'ACTIVITE

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

NOMBRE DE PRETS, COMMUNICATIONS ET DEPOTS EFFECTUES DANS LA PERIODE CHOISIE (tous fonds)

IMPRIMES (LIVRES ET PERIODIQUES)

	ADULTES	ENFANTS	INDETERMINES	TOTAL
Nombre de prêts	1161	4092	1	5254

	AUDIOS	ELECTROS	VIDEOS	AUTRES
Nombre de prêts	20	0	58	1

DETAILS DES PRETS INDIVIDUELS

ALBUM JEUNE	1195	Livre
ALBUM JEUNE ALLEMAND	12	Livre
ALSATIQUE	12	Livre
BD ADULTE	36	Livre
BD JEUNE	914	Livre
BD JEUNE ANGLAIS	1	Livre
BD JEUNE ENFANT	6	Livre
BIOGRAPHIE	5	Livre
BIOGRAPHIE JEUNE	20	Livre
CONTE	25	Livre
DOCUMENTAIRE ADULTE	79	Livre
DOCUMENTAIRE JEUNE	266	Livre
FONDS LOCAL ALBUM JEUNE	10	Livre
FONDS LOCAL BD ADULTE	2	Livre
FONDS LOCAL DOC. ADULTE	3	Livre
FONDS LOCAL DOC. JEUNE	3	Livre
FONDS LOCAL ROMAN ADULTE	4	Livre
FONDS LOCAL ROMAN JEUNE	3	Livre
HISTOIRES COURTES	709	Livre
MANGA ADULTE	2	Livre
MANGA ENFANT	80	Livre
RECIT AUTOBIOGRAPH.	2	Livre
RECIT DE VOYAGE	3	Livre
ROMAN ADO	19	Livre
ROMAN ADULTE	716	Livre
ROMAN ADULTE GROS CARACTERES	19	Livre
ROMAN HISTORIQUE	9	Livre
ROMAN HISTORIQUE LOCAL	2	Livre
ROMAN JEUNE	423	Livre
ROMAN JEUNE EN ALLEMAND	1	Livre
ROMAN JEUNE SCIENCE FICTION	13	Livre
ROMAN POLICIER	190	Livre
ROMAN POLICIER LOCAL	5	Livre

ROMAN SCIENCE FICTION	24	Livre
ROMAN SCIENCE FICTION GROS CAR	1	Livre
ROMAN TERROIR	34	Livre
ROMAN TERROIR GROS CARACTERES	1	Livre
THEATRE	4	Livre
BD JEUNE	1	Autre
CHANSON POUR ENFANTS	14	Audio
DOCUMENTAIRE ADULTE	3	Audio
ROCK, POP, RAP	2	Audio
TEXTE LU JEUNE	1	Audio
DOCUMENTAIRES	57	Vidéo

RAPPORT D'ACTIVITE

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

DEPOTS DANS LES COLLECTIVITES

Nombre d'établissements desservis

0

Nombre de documents déposés

0

DETAILS DES PRETS AUX GROUPES

ALBUM JEUNE	322	Livre
BD JEUNE	3	Livre
CONTE	9	Livre
DOCUMENTAIRE ADULTE	12	Livre
DOCUMENTAIRE JEUNE	9	Livre
FONDS LOCAL DOC. ADULTE	4	Livre
HISTOIRES COURTES	40	Livre
ROMAN JEUNE	1	Livre
ROMAN JEUNE SCIENCE FICTION	1	Livre
DOCUMENTAIRES	1	Vidéo

Total des prêts aux groupes 402

DETAILS DES PRETS DES DOCUMENTS BDP

ALBUM JEUNE	566	Livre
ALBUM JEUNE ALLEMAND	10	Livre
ALSATIQUE	9	Livre
BD ADULTE	28	Livre
BD JEUNE	292	Livre
BD JEUNE ENFANT	6	Livre
BIOGRAPHIE	5	Livre
BIOGRAPHIE JEUNE	20	Livre
CONTE	22	Livre
DOCUMENTAIRE ADULTE	68	Livre
DOCUMENTAIRE JEUNE	168	Livre
FONDS LOCAL DOC. ADULTE	4	Livre
HISTOIRES COURTES	326	Livre
RECIT AUTOBIOGRAPH.	2	Livre
ROMAN ADULTE	220	Livre
ROMAN ADULTE GROS CARACTERES	19	Livre
ROMAN HISTORIQUE	4	Livre
ROMAN HISTORIQUE LOCAL	1	Livre
ROMAN JEUNE	263	Livre
ROMAN JEUNE EN ALLEMAND	1	Livre

ROMAN JEUNE SCIENCE FICTION	8	Livre
ROMAN POLICIER	2	Livre
ROMAN SCIENCE FICTION	15	Livre
ROMAN SCIENCE FICTION GROS CAR	1	Livre
ROMAN TERROIR	31	Livre
ROMAN TERROIR GROS CARACTERES	1	Livre
THEATRE	4	Livre
BD JEUNE	1	Autre
CHANSON POUR ENFANTS	14	Audio
DOCUMENTAIRE ADULTE	3	Audio
ROCK, POP, RAP	2	Audio
TEXTE LU JEUNE	1	Audio
DOCUMENTAIRES	58	Vidéo

RAPPORT D'ACTIVITE

BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH

67500 WEITBRUCH

WEITBRUCH : RAPPORT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

ANIMATIONS ET COMMUNICATIONS

ANIMATIONS 2025

Janvier :

- Raconte tapis 'la gourmandise' :
 - 14 : les Lucioles, les Malicettes et ma Mam à moi
 - 17 : 4 classes de maternelle et multi-accueil
 - 20 : Mam de Geudertheim

Février :

- 12 : Après-midi jeux au Millénium : 62 enfants et 42 adultes

Mars :

- 02 : Après-midi AGF au Millénium : différents kamishibai
- Raconte tapis 'les émotions' :
- 03 : 2 classes de maternelle , multi-accueil et 2 classes de maternelle à la bib
- 04 : les « Lucioles », ma Mam à Moi et les Malicettes
- 06 : Mam de Geudertheim et Mam de Schweighouse
- Animation 'mon jardin' :
- 10 : 2 classes de maternelle, multi accueil et 2 classes de maternelle à la bib
- 11 : les Lucioles, ma Mam à moi et Mam de Geudertheim
- 13 : les Malicettes et ma Mam de Schweighouse

Avril :

- 16 : Après-midi jeux au Millénium : 50 enfants et 40 adultes

Juin :

- Animation 'c'est moi le + fort' :
- 05: les Lucioles , ma Mam à moi et les Malicettes
- 13 : 3 classes de maternelle, halte garderie et 1 classe de maternelle à la bib

Septembre :

- Animation 'les petites bêtes' :
 - 18 : 4 classes de maternelle
 - 19 : les Malicettes, ma Mam à moi et la halte garderie
 - 30 : Mam de Geudertheim
- du 29 sept au 3 octobre :
 - semaine de la littérature au Millénium (2 classes de CM1 et CM2)

Octobre :

- Animation 'l'escargot' :
 - 16 : 4 classes de maternelle
 - 20 : les Malicettes , ma Mam à moi et halte garderie
 - 22: Après-midi jeux au Millénium (39 adultes et 50 enfants)

Novembre :

- Animation 'le pull' :

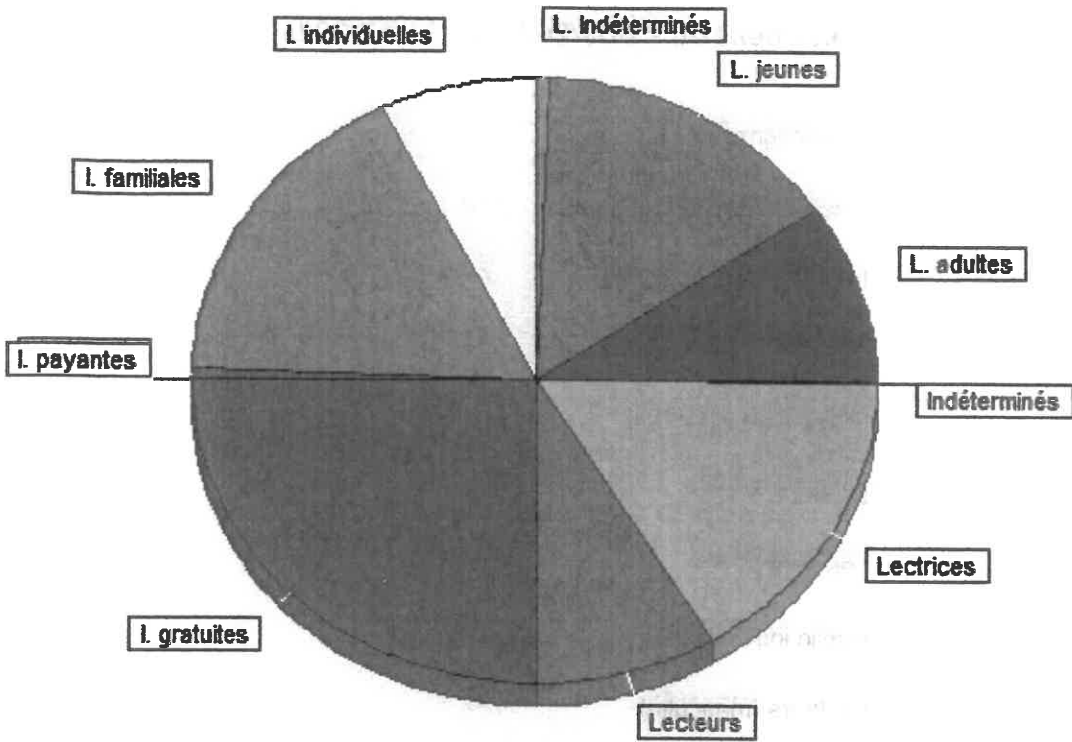
20 : 4 classes de maternelle

25 : les Malicettes, ma Mam à moi, halte garderie et Mam de Geudertheim

Décembre :

10 : bricolage de Noël (pantin) : une dizaine d'enfants)

Répartition des lecteurs
 Période : 01/01/2025 au 31/12/2025



- 81 L. adultes
- 124 L. jeunes
- 5 L. indéterminés
- 61 l. individuelles
- 144 l. familiales
- 5 l. groupes
- 0 l. payantes
- 210 l. gratuites
- 72 Lectrices
- 137 Lecteurs
- 1 Indéterminés

Statistiques lecteurs

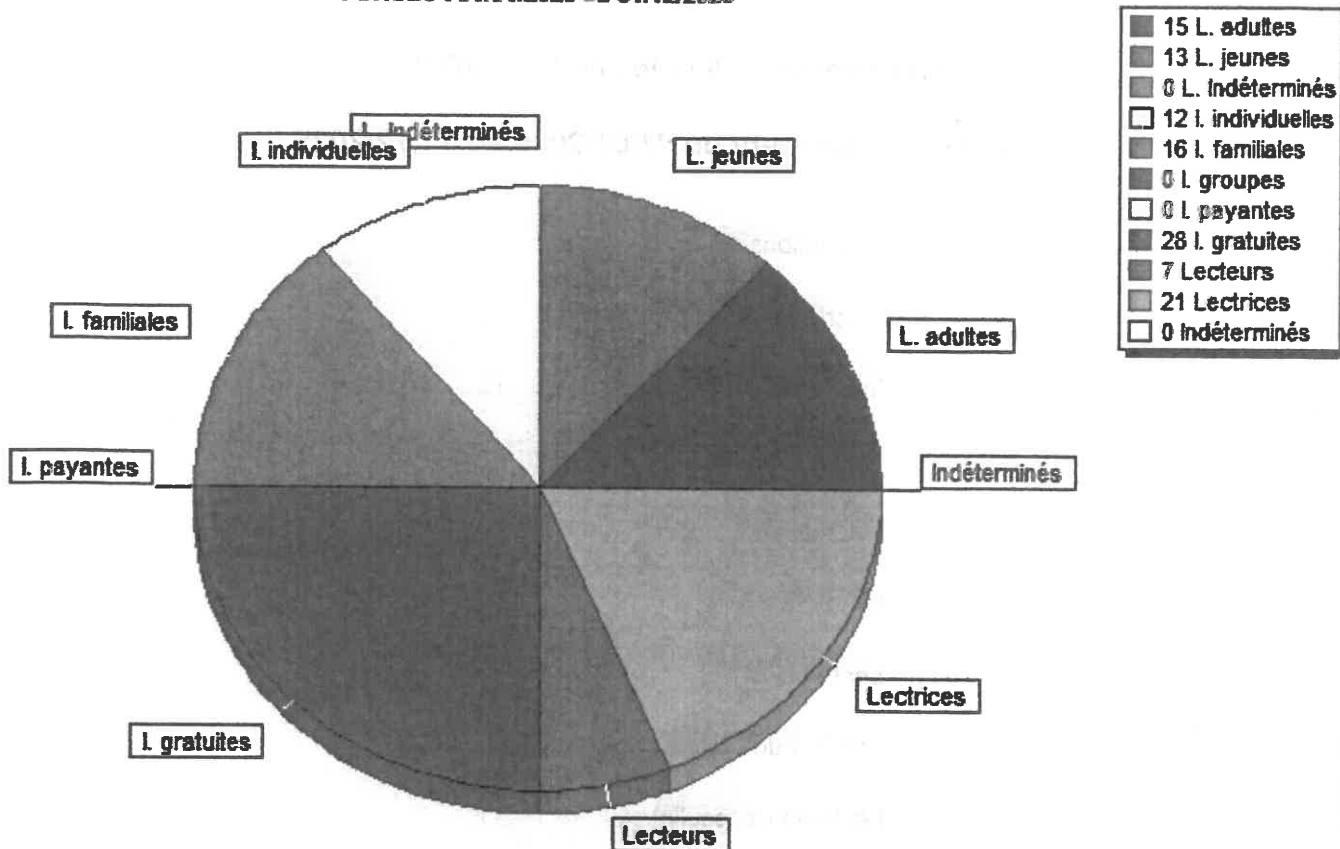
Inscriptions / Lecteurs ACTIFS

Statistiques calculées le 31/12/2025

Période de traitement du 01/01/2025 au 31/12/2025

Inscriptions payantes	0
Inscriptions gratuites	210
Inscriptions individuelles	61
Inscriptions familiales	144
Inscriptions groupes	5
Lecteurs adultes	81
Lecteurs jeunes	124
Public indéterminé	5
Lecteurs (masculin)	72
Lectrices (féminin)	137
Sexe indéterminé	1
Lecteurs en ville	202
Lecteurs extérieurs	8

Répartition des lecteurs
Période : 01/01/2025 au 31/12/2025



Statistiques lecteurs

Inscriptions / Lecteurs

Nouveaux lecteurs 2025

Statistiques calculées le 31/12/2025

Période de traitement du 01/01/2025 au 31/12/2025

Inscriptions payantes	0
Inscriptions gratuites	28
Inscriptions individuelles	12
Inscriptions familiales	16
Inscriptions groupes	0
Lecteurs adultes	15
Lecteurs jeunes	13
Public indéterminé	0
Lecteurs (masculin)	7
Lectrices (féminin)	21
Sexe indéterminé	0
Lecteurs en ville	27
Lecteurs extérieurs	1



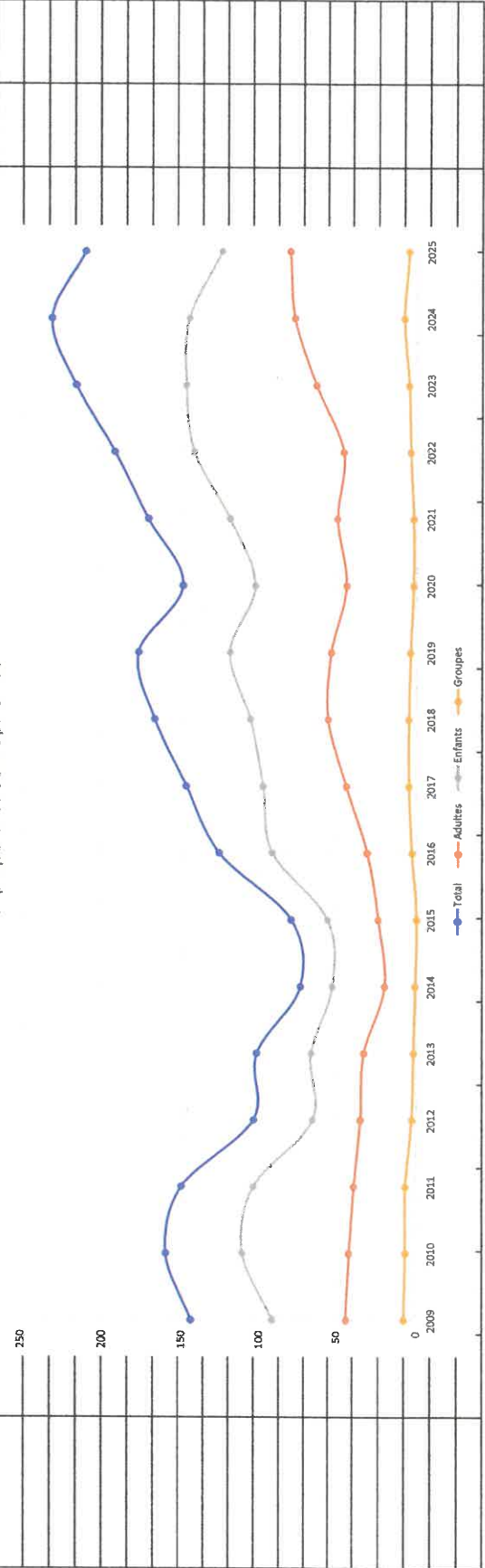
LISTE BENEVOLES BIBLIOTHEQUE DE WEITBRUCH - Janvier 2026

Prénom	Nom	Adresse	Ville	N° téléphone	Courriel	Ancienneté
Colman	BOYLE	12 rue de Gries	WEITBRUCH	06 89 44 39 11	colmanboyle@hotmail.fr	01/11/2015
Sabine	CHRISTOPHE	33 rue de la Garance	WEITBRUCH	06 48 05 40 76	christophealsab@gmail.com	01/11/2017
Séverine	DANIEL	50 rue Principale	WEITBRUCH	06 87 52 04 28	maitresse.daniel.s@gmail.com	01/02/2023
Brigitte	DISS	4 rue Joseph Schmitt	WEITBRUCH	06 28 16 06 34	frabri.diss@gmail.com	01/09/2017
Nicole	GOTTRI	17 rue Strieth	WEITBRUCH	06 79 64 83 07	nicole.gottri@orange.fr	01/06/2021
Doris	JUNG	16 rue de Brumath	WEITBRUCH	06 71 86 05 56	jungdoris@orange.fr	01/09/2008
Lily	KALLENBACH	5 Hameau Birkwald	WEITBRUCH	06 72 14 56 77	lilly.kal@orange.fr	01/09/2008
Georgette	KREBS	26 rue de la Paix	WEITBRUCH	07 50 20 17 04	jc.krebs@wanadoo.fr	01/09/2008
Sophie	LOEB	13 rue des Vignes	WEITBRUCH	06 98 80 56 62	sophie.roloff@free.fr	01/09/2017
Olivia	POLAT	6c rue de Gries	WEITBRUCH	06 87 69 98 58	olpolat18@gmail.com	01/05/2023
Michèle	SCHWARTZ	33Abis rue Principale	WEITBRUCH	06 49 32 06 77	schwartzmichele67@gmail.com	01/04/2021
Brigitte	STEINMETZ	5 rue de Bischwiller	WEITBRUCH	06 06 72 32 61	brigitte.steinmetz@agglo-haguenau.fr	
BIBLIOTHEQUE						
MAIRIE						
Bibliothèque d'Alsace		44 rue du Sonnenberg	TRUCHTERSHEIM	03 69 33 23 50		
Bibliothèque d'Alsace		54 rue de la Gare	BETSCHDORF	03 69 20 75 76		
BdA Mme Anita Tran-Roloff			BETSCHDORF	06 11 23 16 87	anita.tran-roloff@alsace.eu	

Stats Point Lecture Ressources - 2025

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Budget Mairie	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Bénévoles	9	9	10	9	6	4	8	8	10	10	11	9	11	10	12	12	11
Dépenses acquisitions	0,00 €	0,00 €	390,67 €	456,60 €	364,88 €	0,00 €	462,36 €	791,02 €	814,60 €	845,74 €	1 289,61 €	1 483,89 €	1 504,16 €	1 519,56 €	1 541,14 €	2 030,15 €	2 013,21 €
Nbre livres achetés	0	0	23	35	24	0	33	59	67	59	87	106	113	129	122	181	181
Nbre livres en dons	161	258	303	228	11	1	38	74	67	86	59	71	149	180	164	133	248
Total	161	258	326	263	35	1	71	133	134	145	140	177	262	309	286	314	479
Lecteurs																	
Inscrits	171	234	244	238	241	226	254	280	284	290	299	286	310	330	367	374	364
Variation	36,8%	4,3%	-2,5%	1,3%	-6,2%	10,2%	1,9%	2,1%	3,1%	4,5%	8,4%	6,5%	11,2%	1,9%	-2,7%		
Actifs																	
Total	144	160	150	104	102	74	80	126	147	167	177	149	171	192	216	231	210
Variation	11,1%	-6,3%	-30,7%	-1,9%	-27,5%	8,1%	57,5%	16,7%	13,0%	14,8%	-15,8%	12,5%	12,3%	6,9%	6,9%	-9,1%	
Adultes	44	42	39	35	33	20	24	31	44	56	54	44	50	46	64	78	81
Variation	-4,5%	-7,1%	-10,3%	-5,7%	-39,4%	20,0%	29,2%	41,9%	27,1%	-18,5%	-3,6%	-18,5%	13,6%	-8,0%	30,1%	21,9%	3,8%
Enfants	92	111	104	66	67	53	56	92	98	106	119	103	119	142	147	145	124
Variation	20,7%	-6,3%	-36,5%	1,5%	-20,9%	64,3%	5,7%	64,3%	6,5%	8,2%	12,3%	-13,4%	15,5%	19,3%	3,5%	-1,4%	-14,5%
Groupes	8	7	7	3	2	1	0	3	5	5	4	2	2	4	5	8	5
Inscription gratuite	109	126	119	76	77	57	63	102	113	120	133	114	134	157	180	231	210
Inscription payante	35	34	31	28	25	17	17	24	34	47	44	35	37	35	36	0	0
Cotisations	168,00 €	210,00 €	154,00 €	168,00 €	140,00 €	91,00 €	119,00 €	147,00 €	252,00 €	280,00 €	231,00 €	224,00 €	238,00 €	217,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00 €
Nbre lecteurs payants	24	30	22	24	20	13	17	21	36	40	33	32	34	31	20	0	0
Lecteurs atteints cotation	11	4	9	4	5	4	0	3	-2	7	11	3	3	4	16	0	0

Graphique lecteurs actifs par année



Stats Point Lecture Recap - 2025

05/01/2026

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Dépenses acquisition	0,00 €	0,00 €	390,67 €	455,60 €	364,88 €	0,00 €	467,36 €	814,60 €	845,74 €	1 289,61 €	1 489,89 €	1 504,16 €	1 519,56 €	1 541,14 €	2 030,15 €	2 013,21 €	0,00 €	
Nbre livres achetés	0	23	35	24	24	0	33	59	67	87	106	113	129	122	181	181	0	
Donis Livres	161	258	303	228	11	1	38	74	67	86	53	71	149	180	133	248	0	
Total	161	258	326	263	35	1	71	133	134	145	177	262	309	286	314	429	0	
Prêts livres	2797	2613	2355	1908	1851	1335	1520	2741	3263	4083	2334	3227	3933	4890	6332	5254	0	
Variation	-6,5%	-9,9%	-3,0%	-27,9%	-3,0%	13,9%	80,3%	19,0%	30,3%	-4,0%	-45,3%	44,4%	21,9%	74,3%	29,5%	-17,0%	-100,0%	
Adultes	875	688	621	574	586	501	560	819	929	1106	611	825	987	999	1273	1162	0	
Enfants	1922	1927	1734	1334	1265	834	960	1922	2334	3147	1623	2402	2946	3891	5059	4092	0	
Prêts Audios	21	23	6	1	1	2	11	2	11	41	12	16	16	55	48	22	0	
Adultes & Enfants	21	23	6	1	1	2	11	2	11	41	12	16	16	55	48	22	0	
Prêts Electron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Adultes & Enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prêts Vidéos	0	10	5	1	0	0	0	33	88	133	107	137	168	139	114	59	0	
Adultes & Enfants	0	10	5	1	0	0	0	33	88	133	107	137	168	139	114	59	0	
Lecteurs inscrits	171	234	244	238	241	226	254	280	284	299	286	310	330	367	374	364	0	
Variation	36,8%	4,3%	-2,5%	1,3%	6,2%	12,4%	10,2%	1,4%	2,1%	3,1%	-4,3%	8,4%	6,5%	11,7%	1,9%	-2,7%	-100,0%	
Actifs	144	160	150	104	102	74	80	126	147	167	177	149	171	192	216	231	210	0
Variation	11,1%	-6,3%	-30,7%	-1,9%	-1,9%	-27,5%	8,1%	57,5%	16,7%	13,6%	6,0%	-15,8%	14,8%	12,5%	6,9%	-9,1%	-100,0%	
Conisations	168,00 €	210,00 €	154,00 €	168,00 €	140,00 €	91,00 €	119,00 €	147,00 €	252,00 €	280,00 €	224,00 €	236,00 €	217,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Nbre lecteurs payant	24	30	22	24	20	13	17	21	40	33	32	34	31	20	0	0	0	
Variation	25,0%	-26,7%	9,1%	-16,7%	-15,7%	35,0%	30,8%	23,5%	11,1%	-17,5%	-3,0%	6,3%	-8,6%	-35,5%	-100,0%	#DIV/0 !	#DIV/0 !	
Nbre lecteurs inscrits	35	34	31	28	25	17	17	24	34	44	35	37	35	33	0	0	0	
Variation	-2,9%	-8,8%	-9,7%	-10,7%	-10,7%	-32,0%	0,0%	41,2%	41,7%	-6,4%	-20,5%	5,7%	5,4%	-5,7%	-100,0%	#DIV/0 !	#DIV/0 !	
Lecteurs attente cot	11	4	9	4	5	4	0	3	7	11	3	0	3	4	0	0	0	
Variation	-63,6%	125,0%	-55,6%	25,0%	25,0%	-20,9%	-100,0%	#DIV/0 !	-166,7%	57,1%	-72,7%	0,0%	33,3%	-100,0%	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	
Budget Mairie	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	800,00 €	800,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	

Stats Point Lecture Prêts - 2025

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Prêts livres	2797	2615	2355	1908	1851	1335	1520	2741	3263	4253	4083	2234	3127	3933	4890	6332	5254	
Variation		-6,5%	-9,9%	-19,0%	-3,0%	-27,9%	13,9%	80,3%	19,0%	30,3%	-4,0%	-45,3%	44,4%	21,9%	24,3%	20,5%	-17,0%	-100,0%
Adultes	875	688	621	574	586	501	560	819	929	1106	955	611	825	987	999	1273	1162	
Variation		-21,4%	-9,7%	-7,6%	2,1%	-14,5%	11,8%	46,3%	13,4%	19,1%	-13,7%	-36,0%	35,0%	19,6%	1,2%	27,4%	-8,7%	-100,0%
Enfants	1922	1927	1734	1334	1265	834	960	1922	2334	3147	3128	1623	2402	2946	3891	5059	4092	
Variation		0,3%	-10,0%	-23,1%	-5,2%	-34,1%	15,1%	100,2%	21,4%	34,8%	-0,6%	-48,1%	48,0%	22,6%	32,1%	30,0%	-19,1%	-100,0%
Prêts Audios	21	23	6	1	11	2	11	2	11	41	46	12	16	55	48	22	20	0
Variation		9,5%	-73,9%	-83,3%	1000,0%	-81,8%	450,0%	-81,8%	450,0%	272,7%	12,2%	-73,9%	33,3%	243,8%	-12,7%	-54,2%	-9,1%	-100,0%
Prêts Electros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts Vidéos	0	10	5	1	0	0	0	33	88	133	245	107	137	168	139	114	59	0
Variation		#DIV/0!	-50,0%	-80,0%	-100,0%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	166,7%	51,1%	84,2%	-56,3%	28,0%	22,6%	-17,3%	-18,0%	-48,2%	-100,0%

Graphique prêts de livres

